



SURFRIDER
FOUNDATION EUROPE

**Bilan du Réseau de suivi complémentaire de la
qualité de l'eau
-Côte Basque-**

RAPPORT ANNUEL
Janvier-Décembre
2013



1	Rappel des objectifs et du contexte du projet	4
1.1	Contexte réglementaire de la qualité des eaux de baignade en mer	4
1.2	Objectifs opérationnels du réseau de surveillance	4
2	Bilan de l'activité du réseau de surveillance	5
2.1	Zones d'échantillonnage.....	5
3	Récapitulatif des pratiques d'activités nautiques par zones de prélèvement	17
4	Mobilisation du réseau bénévole.....	18
4.1	Récapitulatif réunions collectives Waterman Testeurs :.....	19
4.1.1	Le 28 juin 2013 :.....	19
4.1.2	Le 24 juillet 2013	20
4.1.3	Le 17 décembre 2013	20
4.2	Conclusion :	20
5	Fréquence d'échantillonnage	20
5.1	Chiffres clés suivi bactériologique de l'année 2013 :	20
5.2	Méthode d'analyse.....	21
6	Synthèse des résultats pour chaque site.....	21
6.1	Représentation graphique des résultats pour le spot de Sokoburu, Hendaye	22
6.2	Représentation graphique des résultats pour le spot de Flot bleu, St Jean de Luz	22
6.3	Représentation graphique des résultats pour le spot d'Erromardie, St Jean de Luz	23
6.4	Représentation graphique des résultats pour le spot de Lafiténia, St Jean de Luz.....	23
6.5	Représentation graphique des résultats pour le spot de Cénitz, St Jean de Luz.....	24
6.6	Représentation graphique des résultats pour le spot de l'Uhabia, Bidart.....	24
6.7	Représentation graphique des résultats pour le spot de Bidart Centre	25
6.8	Représentation graphique des résultats pour le spot d'Ilbarritz, Bidart.....	25
6.9	Représentation graphique des résultats pour le spot du Port Vieux, Biarritz.....	26
6.10	Représentation graphique des résultats pour le spot de la Grande Plage, Biarritz	26
6.11	Représentation graphique des résultats pour le spot de la Barre, Anglet.....	27
6.12	Classement journalier pour chaque spot suivi en 2013	28
7	Classement des sites 2013.....	30
7.1	Normes et classement des plages en fonction de la nouvelle directive 2006/7/CE	30
7.2	Classement 2013 des sites suivis après retrait de 15% des données possibles par la Directive 2006/7/CE.....	30
7.3	Classement 2013 des sites suivis sans retrait réglementaire des 15% des données prévu par la Directive 2006/7/CE	31

7.4	Classement 2013 des sites suivis avec retrait des prélèvements effectués entre janvier 2013 et juin 2013	32
8	Les enquêtes de terrain	32
8.1	Sokoburu – Hendaye	34
8.2	Flot bleu – St-Jean de Luz	34
8.3	Erromardie – St-Jean de Luz	35
8.4	Lafiténia – St-Jean de Luz	35
8.5	Cénitz – Guéthary	35
8.6	Uhabia – Bidart	36
8.7	Bidart centre – Bidart	36
8.8	Ilbarritz – Bidart	36
8.9	Port vieux – Biarritz	37
8.10	Grande plage – Biarritz	37
8.11	La Barre – Anglet	38
9	Conclusion	39
9.1	Etat des lieux des sites faisant l’objet d’altération des eaux	39
9.2	Résumé par spot de la dégradation :	39
10	Concertation	51
10.1	Organisation de la concertation	51
10.2	Déroulement de la concertation	51
10.3	Processus de mise en ligne de l’information :	53
11	Communication	55
11.1	Communication de Surfrider	55
11.2	Communication des parties prenantes sur la qualité de l’eau	57
12	Perspectives 2014 : proposition de poursuite du réseau	58
	ANNEXES	62

1 Rappel des objectifs et du contexte du projet

1.1 Contexte réglementaire de la qualité des eaux de baignade en mer

Jusqu'à-là réglementée par une directive de 1976, la qualité des eaux de baignade a été, en 2006, revue et modifiée afin de simplifier la surveillance de celle-ci mais également de mieux informer le public.

Malgré le fait que ces nouvelles normes européennes soient plus strictes, et malgré le lobbying de Surfrider Foundation Europe auprès du Parlement européen en 2005, la nouvelle directive n'intègre pas à son suivi les zones d'activités nautiques, impose une surveillance uniquement sur des zones de baignade en période estivale et ne tient compte que de la qualité bactériologique de l'eau.

Parce que la pratique d'activités nautiques sur le littoral (surf, windsurf, plongée, kayak, etc...) ne fait qu'augmenter et que ces sports s'exercent tout au long de l'année sur des secteurs souvent différents de ceux de la baignade, Surfrider Foundation Europe estime que la santé et la sécurité de cette population doivent être garanties au même titre que celles des baigneurs.

1.2 Objectifs opérationnels du réseau de surveillance

Suivi annuel : suivre tout au long de l'année la qualité bactériologique des eaux des **zones d'activités nautiques** et de baignade en complément des réseaux déjà existants (ARS, municipalités,...) et effectifs seulement en période estivale (mi-juin à mi-septembre pour la majorité) ;

- Mise en place du réseau de suivi complémentaire par SFE, tout au long de l'année sur les zones d'activités nautiques (prélèvements bimensuels du 1^{er} novembre au 31 avril et hebdomadaires du 1^{er} mai au 31 octobre)



Amélioration de la connaissance : acquérir un maximum de données et de commentaires afin d'appréhender au mieux chaque espace (site) sur la qualité bactériologique des eaux de surface ;

- Fiche signalétique de prélèvement à remplir par chaque Waterman testeur : conditions lors du prélèvement...

Information : **informer** les pratiquants d'activités nautiques, les usagers du littoral, le grand public et l'ensemble des acteurs locaux sur la qualité des eaux des différentes zones suivies ;

- Diffusion des résultats sur le site de Surfrider, mailing aux abonnés et bénévoles, mise à jour de la page facebook.

Concertation : mettre en évidence les problèmes de contamination et **favoriser la concertation** entre les acteurs locaux afin de les résoudre.

- En cas de mauvais résultats : mise en œuvre d'enquête(s) afin de déterminer la source de pollution auprès des partenaires institutionnels.

2 Bilan de l'activité du réseau de surveillance

2.1 Zones d'échantillonnage

En juillet 2008, le réseau de suivi complémentaire de Surfrider Foundation Europe mené dans le cadre du projet Européen MARE URDINA, comptait 10 sites répartis sur la frange côtière de Bizkaia.

En 2011, la partie française du réseau de suivi couvrait 6 sites répartis entre les communes d'Hendaye et d'Anglet.

En 2013, 11 « spots » sont suivis par l'association. Ces secteurs sont des zones d'activités nautiques où la pratique d'activités nautiques s'effectue de façon régulière tout au long de l'année.

Ces « spots » ont été déterminés en concertation avec les watermen testeurs pratiquants, membres du bureau de Surfrider Foundation Europe, d'autres associations de protection de l'environnement, des adhérents, des clubs nautiques, des institutionnels... En juillet 2013 une redéfinition des lieux précis de prélèvement a été opérée dans le cadre du COPIL. L'échantillonnage devant se faire sur le lieu précis de l'activité nautique et non sur le lieu de baignade, comme dans le cadre des analyses effectuées par l'Agence Régional de Santé ou les communes littorales.

Une dizaine d'activités nautiques est recensée : surf, windsurf, kitesurf, bodyboard, plongée, kayak, paddle board, pirogues, sauvetage côtier.... On peut également noter la présence de baigneurs sur les zones de prélèvement (essentiellement durant la période estivale).

Légende

-  Spots suivis depuis janvier 2012
-  Spots complémentaires à partir de septembre 2012



Figure 1 : Carte des zones d'activités nautiques surveillées dans le cadre du réseau de suivi Surfrider de la qualité de l'eau

Plage de Sokoburu – Hendaye



Description du site :

La plage de Sokoburu est la plage la plus au sud de la ville d'Hendaye et donc la dernière plage française avant l'Espagne. La frontière avec l'Espagne est délimitée par la Bidassoa, fleuve qui jouxte la plage, mais séparé par un épi.

Fréquentation :

Cette zone, du fait de sa situation géographique et de la qualité de ses vagues, est fréquentée toute l'année par les pratiquants de sports nautiques, avec bien sûr un pic pendant la période estivale.

Description de la zone de prélèvement :

Le prélèvement s'effectue au milieu de la zone d'activité nautique située au milieu du plan d'eau. La localisation précise de la zone de prélèvement est matérialisée par la croix rouge sur la carte ci-dessous.



Légende

-  Point de départ
-  Direction pour atteindre le site de prélèvement
-  Site de prélèvement dans la zone d'activité nautique
-  Délimitation de la zone de baignade surveillée
-  Zone de baignade

La principale source de dégradation de l'eau du spot de Sokoburu provient du fleuve frontalier avec l'Espagne, la Bidassoa.

Les dégradations ont essentiellement lieu suite à des épisodes pluvieux. Ces quatre dernières années l'eau de baignade de Sokoburu a été classée comme étant de bonne qualité selon les analyses réalisées par l'Agence Régionale de Santé.

Commune	Hendaye
Département	Pyrénées Atlantiques
Région	Aquitaine
Coordonnées (Lambert 2 étendu)	X:265,824 Y:1828,319
Activités pratiquées	Surf, body board, stand up paddle, kayak, baignade.
Point environnemental marquant :	Proximité de la Bidassoa



Plage de Sainte Barbe – Saint Jean de Luz



Description du site :

La plage de la Sainte Barbe se situe dans la baie de Saint Jean de Luz, à gauche de l'entrée de la baie. C'est la seule rade abritée entre Arcachon et l'Espagne.

Description de la zone de prélèvement :

Le prélèvement s'effectue au milieu de la zone d'activité nautique située au milieu du plan d'eau. La localisation précise de la zone de prélèvement est matérialisée par la croix rouge sur la carte ci-dessous.



Légende

-  L'objet de départ
-  Direction pour atteindre le site de prélèvement
-  Site de prélèvement dans la zone d'activité nautique

Les sources de dégradation identifiées du spot de Sainte-Barbe sont diverses. Nous ne mentionneront que celles qui ont un impact fort ou moyen sur le milieu qui nous concerne.

Ainsi les **cours d'eaux de la Nivelle et de l'Untxin ont un impact important** sur la zone de baignade de Sainte-Barbe. En effet, l'exutoire de ces deux cours d'eaux se trouve dans la baie de Saint-Jean-de-Luz. La baie forme alors une « barrière » naturelle entre les cours d'eaux et la mer, qui pose problème essentiellement lorsque des pollutions sont identifiées.

Commune	Saint Jean de Luz
Département	Pyrénées Atlantiques
Région	Aquitaine
Coordonnées (Lambert 2 étendu)	X:275.580 Y:1829.880
Activités pratiquées	Surf, body board, stand up paddle, kayak, baignade
Points environnementaux marquants	Proximité du poste de relevage, de la Nivelle et de l'Untxin ainsi que de l'exutoire de la STEP de Saint-Jean-de-Luz

D'autres sources ont été identifiées comme ayant un impact moyen sur la zone de baignade de Sainte-Barbe : le poste de refoulement « Flot Bleu », les exutoires d'eaux pluviales « Thiers » et « Ravel » ainsi que le poste de refoulement Socoa.

Concernant le classement effectué par l'ARS, l'eau de baignade est considérée comme étant de **qualité moyenne pour l'année 2011**, alors qu'elle était de bonne qualité les deux années précédentes (2009 et 2010).



Plage d'Erromardie – Saint Jean de Luz



Description du site :

La plage d'Erromardie (en fait, deux plages séparées l'une de l'autre par un cours d'eau, le Grand Ichaca (du basque Isaka qui signifie « fossé ») fait partie du quartier d'Erromardie, beaucoup moins étendu que les autres quartiers de la ville de Saint Jean de Luz, qui fait la transition entre la zone périurbaine et l'urbanisation plus « dure » de l'agglomération proprement dite.

Fréquentation :

La présence de plusieurs campings à côté de la plage en fait un endroit bien fréquenté, surtout pendant la saison estivale.

Description de la zone de prélèvement :

Le prélèvement s'effectue au milieu de la zone d'activité nautique située au milieu du plan d'eau. La localisation précise de la zone de prélèvement est matérialisée par la croix rouge sur la carte ci-dessous.



Commune	Saint Jean de Luz
Département	Pyrénées Atlantiques
Région	Aquitaine
Coordonnées (Lambert 2 étendu)	X:277,400 Y:1831,137
Activités pratiquées	Surf, body board, stand up paddle, baignade
Points environnementaux marquants:	Proximité de la rivière la rivière Grand Ichaca

Le spot d'Erromardie est exposé à différentes sources de pollution. Nous pouvons tout d'abord citer la **rivière Grand Ichaca** qui **impacte fortement** la zone, notamment par temps de pluie.

D'autres sources de dégradation, tel que le poste de refoulement Erromardie, l'exutoire d'eau pluviale « Erromardie », le poste de refoulement Flot Bleu ou encore la station d'épuration d'Archilua. Même si les impacts sont moins importants que le Grand Ichaca, il est nécessaire de mentionner ces sites.

Le **classement de l'eau de baignade** réalisé par l'ARS fait ressortir une **amélioration de la qualité**. En effet l'eau de baignade de la plage d'Erromardie est classée comme étant de **bonne qualité depuis 2009**.



Commune	Bidart
Département	Pyrénées Atlantiques
Région	Aquitaine
Coordonnées (Lambert 2 étendu)	X:278,386 Y:1831,823
Activités pratiquées	Surf, body board, stand up paddle, baignade
Points environnementaux marquants:	Proximité de la STEP et du poste de refoulement d'Acotz ainsi que la STEP d'Archilua Proximité du Grand Ichaca, Baldareta, Uhabia

Plage de Lafiténia – Saint Jean de Luz

Descriptif du site:

Située dans le quartier Acotz, la plage de Lafiténia conserve une caractéristique naturelle prononcée, principalement en hiver. Entourée de falaises la plage forme une baie en contre bas d'un camping.

Fréquentation :

Le site est un spot emblématique de la Côte basque et est ainsi fréquenté tout au long de l'année. La présence de campings augmente la fréquentation du site en période estivale.

Description de la zone de prélèvement :

Le prélèvement s'effectue au milieu de la zone d'activité nautique située au milieu du plan d'eau. La localisation précise de la zone de prélèvement est matérialisée par la croix rouge sur la carte ci-dessous.



Le spot Lafiténia est exposé à différentes source de pollution. Certains courts d'eau comme le **Grand Ichaca, la Baldareta ou encore l'Uhabia** peuvent impacter la qualité de l'eau, principalement lors de la conjugaison de facteurs comme une pluie cumulée excédant 10 mm, un vent d'Ouest-Nord et une marée descendante. Nous pouvons de même citer le **bypass, la station d'épuration et le poste de refoulement d'Acotz** qui peuvent dégrader la qualité de l'eau lors d'épisode de pluie importante. D'autres éléments sont à prendre en considération, notamment le camping situé plus haut, fréquenté en saison estivale.



Plage de Cénitz – Guéthary

Descriptif du site :

Située entre Saint-Jean-de-Luz et Guéthary, la plage du Cénitz se trouve dans le quartier Acotz. La baie de Cénitz a été acquise en 2003 par le Conservatoire du littoral. Cette baie épargnée par l'urbanisation marque une coupure visuelle entre Saint-Jean-de-Luz et le village de Guéthary.

Fréquentation :

Le site est fortement fréquenté par les surfeurs tout au long de l'année. Les estivants sont également présents mais en moins grand nombre que sur le reste de la côte basque.

Description de la zone de prélèvement :

Le prélèvement s'effectue au milieu de la zone d'activité nautique située au milieu du plan d'eau. La localisation précise de la zone de prélèvement est matérialisée par la croix rouge sur la carte ci-dessous.



Le spot de Cénitz est exposé à plusieurs sources de pollutions. Nous pouvons tout d'abord citer la **rivière de Baldareta** par laquelle les rejets du **poste de refoulement d'Acotz** s'évacuent lors d'épisodes pluvieux importants. Le **by-pass de la station d'épuration d'Acotz** est cependant l'installation présentant le plus de risques concernant la dégradation de la qualité de l'eau.

Le **classement de l'eau de baignade** réalisé par l'ARS fait ressortir une **amélioration de la qualité**. En effet l'eau de baignade de la plage de Cénitz est classée comme étant **d'excellente qualité depuis 2007**.

Commune	Guéthary
Département	Pyrénées Atlantiques
Région	Aquitaine
Coordonnées (Lambert 2 étendu)	X:279,163 Y:1832,691
Activités pratiquées	Surf, body board, stand up paddle, baignade
Points environnementaux marquants:	Embouchure du Baldareta Proximité de la STEP et du poste de refoulement d'Acotz et du poste de refoulement de Cénitz



Plage d'Uhabia - Bidart



Description du site :

La plage se situe sur la commune de Bidart. Elle tire son nom de l'Uhabia, petit ruisseau qui se jette ici dans l'océan.

Fréquentation :

La plage est surveillée pendant la période estivale ce qui en fait un lieu hautement fréquenté durant cette saison. En outre, le reste de l'année, la plage est appréciée des pratiquants de sports nautiques.

Description de la zone de prélèvement :

Le prélèvement s'effectue au milieu de la zone d'activité nautique située au milieu du plan d'eau. La localisation précise de la zone de prélèvement est matérialisée par la croix rouge sur la carte ci-dessous.



Commune	Bidart
Département	Pyrénées Atlantiques
Région	Aquitaine
Personne responsable	Monsieur le Maire
Coordonnées (Lambert 2 étendu)	X:280,624 Y:1833,753
Activités pratiquées	Surf, body board stand up paddle, kite surf, baignade
Point environnemental marquant	Embouchure de l'Uhabia

L'identification des **sources de dégradation** du spot de l'Uhabia fait clairement ressortir le **rôle majeur du fleuve côtier de l'Uhabia**. L'exutoire du fleuve coupe ainsi la plage en deux parties.

Autres sources potentielles de dégradation de la qualité des eaux de baignade sur la zone de l'Uhabia:

- l'assainissement collectif (défauts de raccordements...),
- les postes de relèvements et déversoirs d'orage,
- les installations industrielles,
- les activités agricoles et d'élevage.

Le classement de la plage de l'Uhabia réalisé par l'Agence Régionale de Santé fait ressortir que sur les quatre dernières années l'**eau de baignade** est classée comme étant de **qualité moyenne**.

Un **contrat de bassin** a été mis en place sur le bassin versant de l'Uhabia. Dans le cadre du contrat de bassin SFE fait parti du réseau d'Alerte Pollution Uhabia, ce qui va permettre à Surfrider d'être informé en cas de pollution du cours d'eau.



Commune	Bidart
Département	Pyrénées Atlantiques
Région	Aquitaine
Coordonnées (Lambert 2 étendu)	X : 281,153 Y : 1834,195
Activités pratiquées	Surf, body board, stand up paddle, baignade
Points environnementaux marquants:	Proximité de l'Uhabia

Plage de Bidart centre - Bidart



Description du site:

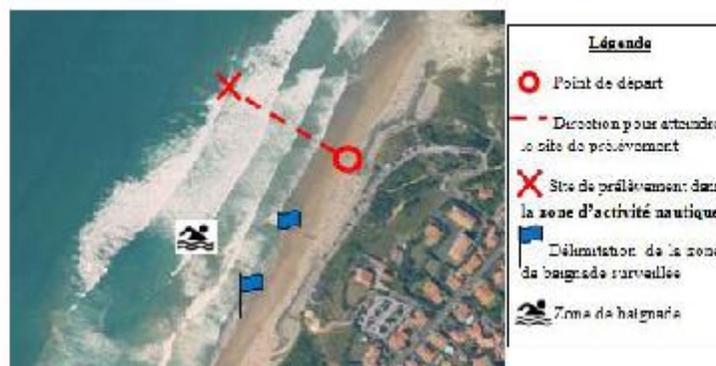
La plage de Bidart centre est située en pied de falaise. Sur sa partie gauche elle rejoint la plage de l'Uhabia par une bande sableuse, puis finit dans la falaise à son extrémité droite.

Fréquentation :

Cette plage est fortement fréquentée par les surfeurs, et ce durant toute l'année. L'accès en est rendu difficile en été, notamment par la présence réduite de stationnements.

Descriptif de la zone de prélèvement :

Le prélèvement s'effectue au milieu de la zone d'activité nautique située au milieu du plan d'eau. La localisation précise de la zone de prélèvement est matérialisée par la croix rouge sur la carte ci-dessous.



Le spot de Bidart centre n'est pas directement soumis à une source de pollution marquante. La qualité de l'eau y reste néanmoins tributaire de la qualité environnementale des sites aux alentours, principalement vis-à-vis de l'Uhabia dont les eaux peuvent représenter un facteur de dégradation. Le **classement de l'eau de baignade** réalisé par l'ARS fait ressortir une excellente qualité des eaux de baignade depuis 2002

Plage d'Ilbarritz - Bidart



Description du site :

La plage d'Ilbarritz est une des plus belles plages de Bidart, sur la côte du pays basque, juste à la limite de Biarritz et Bidart (elle est d'ailleurs gérée par les deux communes). Surplombée par son château d'Ilbarritz, elle se situe entre la plage de la Milady à Biarritz (au nord) et la plage du Pavillon Royal à Bidart (au sud). En amont de la plage se situe la Cité de l'Océan et du Surf, fraîchement inaugurée le 25 juin 2011.

Fréquentation :

Du fait de la surveillance pendant la saison estivale, sa fréquentation est importante à ce moment là, et plus faible le reste de l'année.

Description de la zone de prélèvement :

Le prélèvement s'effectue au milieu de la zone d'activité nautique située au milieu du plan d'eau. La localisation précise de la zone de prélèvement est matérialisée par la croix rouge sur la carte ci-dessous.



Commune	Bidart
Département	Pyrénées Atlantiques
Région	Aquitaine
Personne responsable	Monsieur le Maire
Bassin versant	Adour-Garonne
Coordonnées (Lambert 2 étendu)	X:282,692 Y:1836,725
Activités pratiquées	Surf, body board, baignade
Points environnementaux marquants	Proximité du ruisseau Lamoulie

La principale source de dégradation du spot d'Ilbarritz provient du ruisseau Lamoulie.

Autres sources de dégradation : les branchements d'assainissement et les postes de relèvement et déversoirs d'orages.

Les épisodes pluvieux ont un impact direct sur les concentrations en *E. coli*.

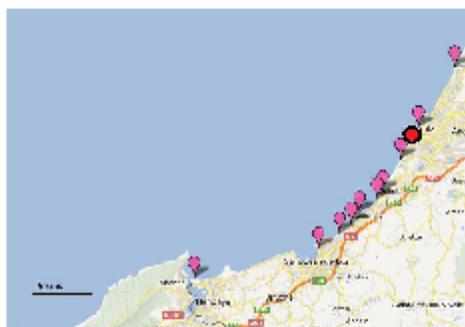
A travers son réseau de suivi complémentaire Surfrider a souhaité obtenir des informations complémentaires concernant les sources de pollutions du ruisseau.

Ainsi des échanges ont eu lieu avec la Lyonnaise des eaux et le SIAZIM, notamment pour faire un point sur les études réalisées sur le cours d'eau.

De plus il existe un dossier Gardien de la Côte sur le ruisseau Lamoulie.

Au niveau du classement réalisé par l'ARS nous remarquons une **amélioration de la qualité de l'eau de baignade** de la plage d'Ilbarritz, en effet la qualité de l'eau est **passée de moyenne à bonne entre 2010 et 2011.**

Plage du Port vieux – Biarritz



Description du site :

Petite plage au fond d'une anse rocheuse, située au centre de Biarritz, entre le Port des pêcheurs à droite et la Côte des basques à gauche. Le plan d'eau est généralement calme et offre les meilleures conditions pour la baignade et la pratique de la plongée..

Fréquentation :

Encaissée dans une petite baie rocheuse, c'est la plus petite et la plus calme des plages biarrottes. Sa fréquentation fluctue durant l'année pour atteindre un maximum durant la saison estivale bien que très régulière le reste de l'année, hiver compris. Elle est en effet l'endroit où se trouve l'association des Ours Blancs et de la SNSM.

Description de la zone de prélèvement :

Le prélèvement s'effectue au milieu de la zone d'activité nautique située au milieu du plan d'eau. La localisation précise de la zone de prélèvement est matérialisée par la croix rouge sur la carte ci-dessous.

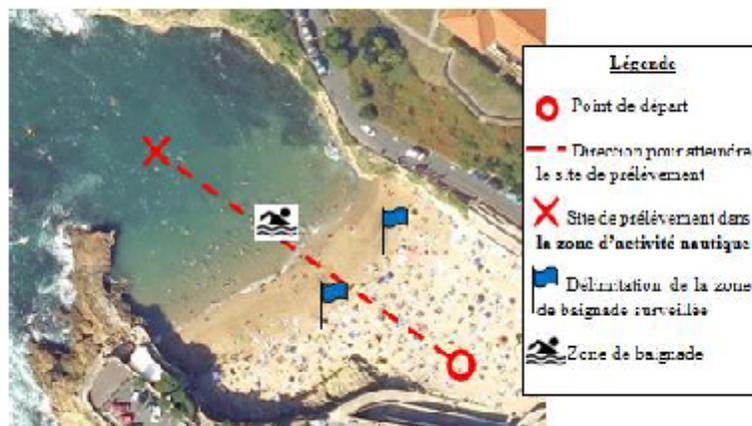
La principale source de dégradation du spot du Port vieux provient du poste de refoulement qui se situe près de l'urinoir au bord de la route. Ce dernier peut être amené à déverser en cas de fortes pluies.

De ce fait toute pluie importante peut avoir un impact sur la qualité sanitaire de l'eau de baignade qui nous concerne.

Selon les analyses réalisées par l'ARS, l'eau de baignade de La Barre est classée comme étant de **qualité moyenne**, depuis ces deux dernières années.



Commune	Biarritz
Département	Pyrénées Atlantiques
Région	Aquitaine
Personne responsable	Directeur Général Adjoint
Coordonnées (Lambert 2 étendu)	X:283,709 Y:1839,065
Activités pratiquées	Stand up paddle, kayak, plongée, baignade
Points environnementaux marquants	Proximité d'un poste de refoulement





Commune	Biarritz
Département	Pyrénées Atlantiques
Région	Aquitaine
Coordonnées (Lambert 2 étendu)	X:284,272 Y:1839,295
Activités pratiquées	Surf, body board, stand up paddle, baignade
Points environnementaux marquants:	Poste de relèvement du Port des Pêcheurs Bassins de rétention de la Grande plage Proximité de l'Uhabia

Grande plage – Biarritz



Descriptif du site:

La Grande plage se trouve au centre de Biarritz. Entourée de falaises elle se caractérise notamment par une bande sableuse en contact direct avec l'urbanisation de la ville.

Fréquentation:

Plage fortement fréquentés pendant la période estivale, mais également en hivers par les pratiquants de surf, body board et stand-up paddle.

Zone de prélèvement:

Le prélèvement s'effectue au milieu de la zone d'activité nautique située au milieu du plan d'eau. La localisation précise de la zone de prélèvement est matérialisée par la croix rouge sur la carte ci-dessous.

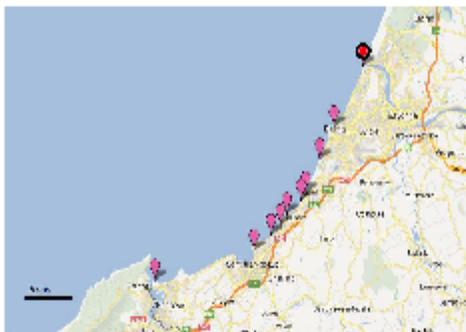


Le spot de la Grande plage est soumis à plusieurs sources de pollutions. Il est ici question du **poste de relèvement du Port des Pêcheurs** dont la totalité des eaux ne peuvent être canalisées lors de forts événements pluvieux ou encore des **bassins de rétention d'eaux de la grande plage** susceptibles de se déverser dans la zone de baignade lors de ces mêmes événements. Notons aussi le rôle de l'**Uhabia** qui, même si il est relativement écarté peut contribuer à dégrader la qualité de l'eau.

Le **classement de l'eau de baignade** réalisé par l'ARS fait ressortir une **amélioration de la qualité**. En effet l'eau de baignade de la Grande plage est classée comme étant **d'excellente qualité depuis 2008**.



Plage de La Barre – Anglet



Description du site :

Située tout au nord d'Anglet, la plage de la Barre jouxte l'embouchure de l'Adour et offre le spectacle de bateaux de toutes sortes. Flash-back sur la période de l'Occupation, mais désormais les blockhaus aménagés en terrasse agrémentent une promenade très pacifique.

En marge de la plage, une patinoire et des lacs rendent cet endroit unique en son genre et surtout en plein renouveau : depuis 2007 une réalisation environnementale d'envergure propose un espace glisse et roule, le Skate Park qui donne sur le superbe parc écologique Izadia.

Fréquentation :

Très encaissée entre deux longs épis, c'est la plus petite des plages angloises, mais aussi la plus calme. Néanmoins sa fréquentation est régulière.

Description de la zone de prélèvement :

Le prélèvement s'effectue au milieu de la zone d'activité nautique située au milieu du plan d'eau. La localisation précise de la zone de prélèvement est matérialisée par la croix rouge sur la carte ci-dessous.

La principale source de dégradation du spot de la Barre provient du fleuve de l'Adour. Il faut considérer ce cours d'eau comme étant le vecteur des pollutions provenant de l'ensemble du bassin versant.

Les différents déversoirs d'orages, stations d'épuration ou encore trop-plein de poste de relèvement peuvent avoir un rôle sur la qualité de l'eau au spot de la Barre. Cependant, le trop-plein le plus proche est celui de l'Adour, se déversant dans le fleuve en rive gauche. Son déversement est considéré comme mineur sur la qualité de l'eau au regard du profil de vulnérabilité.

Néanmoins, toute pluie importante en amont du bassin peut avoir un impact sur la qualité sanitaire de l'eau de baignade qui nous concerne.

Selon les analyses réalisées par l'ARS, l'eau de baignade de La Barre est classée comme étant de **qualité moyenne**, ces quatre dernières années.

Commune	Anglet
Département	Pyrénées Atlantiques
Région	Aquitaine
Personne responsable	Directeur Général des Services
Coordonnées (Lambert 2 étendu)	X:287,243 Y:1843,656
Activités pratiquées	Surf, body board, stand up paddle, kayak, baignade
Points environnementaux marquants	Proximité de l'embouchure de l'Adour



Légende

- Point de départ
- Direction pour atteindre le site de prélèvement
- ✗ Site de prélèvement dans la zone d'activité nautique
- Délimitation de la zone de baignade surveillée
- Zone de baignade

3 Récapitulatif des pratiques d'activités nautiques par zones de prélèvement

Au-delà d'une réelle demande en local pour **améliorer la connaissance sur ces secteurs**, ce suivi permet d'apporter des données analytiques supplémentaires aux pouvoirs publics locaux.

A l'heure actuelle, peu d'informations sont à disposition quant à la localisation, la fréquence ou le type de pratiques que l'on peut trouver sur le littoral aquitain ou sur les cours d'eau du Bassin Adour Garonne. Dans le cadre de l'élaboration des documents sur la gestion prospective en eau, ce type d'informations va constituer une donnée indispensable. Il devient prioritaire **d'améliorer nos connaissances sur la valeur socio-économique** que représente les usages liés au milieu aquatique (continental comme océanique). On cherche ici à identifier quel est l'intérêt, pour un territoire donné, d'engager des politiques coûteuses d'amélioration de la qualité des milieux aquatiques.

Fréquentation des spots suivis pour l'année 2013 :

Spots	Nombre total de pratiquants cumulés présents lors des prélèvements	Nombre de pratiquant en période d'été /d'hiver	Surf	Plongée	Paddle	Kayak	Pêche (dont à pied)
Sokoburu	259	146/113	x		x	x	
Sainte Barbe	62	27/35	x		x	x	x
Erromardie	68	60/8	x	x	x		
Lafiténia	245	126/119	x	x	x		
Cénitz	91	81/10	x	x	x		x
Uhabia	245	240/5	x		x		
Bidart centre	316	315/1	x		x		
Ilbarritz	120	119/1	x		x	x	x
Grande plage	581	561/20	x		x	x	x
La Barre	87	71/16	x				

Ce tableau donne un aperçu de la répartition des activités nautiques selon les sites, ainsi que du **nombre de pratiquants présents sur les sites** au moment du prélèvement.

4 Mobilisation du réseau bénévole

Actuellement **13 bénévoles** participent activement aux prélèvements sur les sites que nous surveillons.

Ce réseau se qualifie par sa **grande diversité** car ils sont surfeurs, plongeurs, salariés du secteur privé ou public, chômeurs, retraités... mais avant tout sensible à la thématique de la qualité de l'eau et du respect de l'environnement. Et surtout désireux de s'investir et d'agir pour faire avancer la problématique et améliorer la connaissance.

Nous réalisons régulièrement des **appels à bénévoles** afin de compléter notre réseau de « Watermen Testeurs ». Ainsi nous diffusons des annonces régulièrement dans les différents réseaux suivants : site web Surfrider, Facebook nationaux et régionaux, Google +, Twitter.

Les dernières diffusions ont été faites lors du mois de mai 2013.



Annonce Recrutement Waterman Testeur, Mai 2013 :

Ce réseau fait l'objet d'une **animation régulière**. Nous prenons en effet contact avec chacun chaque mercredi et pour confirmer le prélèvement du jeudi, planifier la relève d'échantillon et la rencontre. Ce temps est aussi un temps d'échange informel important car il permet la fidélisation et l'échange d'informations autour des thèmes qui nous sont communs.

Cette animation régulière du réseau a pour objectif d'améliorer les connaissances des bénévoles en matière de protocole et de qualité de l'eau :

- **Formation** systématique de tous les nouveaux bénévoles aux techniques de prélèvement. La solidité et la crédibilité du réseau de suivi complémentaire est garanti par le respect du **protocole de prélèvement** des échantillons. Chaque bénévole reçoit un document de présentation, « le guide du Waterman Testeur » afin de lui expliquer la démarche et les objectifs généraux du réseau de suivi, ainsi que le rôle qu'il va jouer dans ce réseau. A travers cette action, ils sont directement investis dans le réseau de suivi de la qualité de l'eau mené par Surfrider. Il fait aussi l'objet d'une **démarche d'initiation au prélèvement** sur site accompagné par le technicien en charge du réseau de suivi de la qualité de l'eau (relevé d'échantillon et remplissage de la fiche signalétique de prélèvement). Il est nécessaire de respecter le protocole pour que nos analyses soient conformes et rigoureuses au niveau scientifique.
- **Temps de regroupements collectifs** une à deux fois dans l'année pour diffuser l'**information** et la **sensibilisation** aux enjeux de la qualité de l'eau. **Ces personnes participent également à la diffusion de l'information concernant l'enjeu de la qualité des eaux de baignades.** Ils participent de manière active aux dialogues que nous entretenons avec l'ensemble des parties prenantes sur le territoire.

4.1 Récapitulatif réunions collectives Waterman Testeurs :

4.1.1 Le 28 juin 2013 :



Cette réunion est une réunion annuelle permettant, aux portes de l'été, de faire un point sur le réseau de suivi et ses enjeux.

Ordre du jour :

- Présentation du réseau de suivi et du protocole de prélèvement aux nouveaux bénévoles
- Point sur la mobilisation du réseau de bénévoles
- Présentation des résultats de la saison hivernale (Novembre 2012 à Avril 2013)
- Point sur les dépassements / Bilan sur les personnes enquêtées
- Retour sur les analyses du Port Vieux
- Retour du comité de pilotage
- Point communication (Partenariat Surf Report / Possibilité partenariat avec Surf Prévention Autocollant flash code, discours auprès des médias)

4.1.2 Le 24 juillet 2013

Un temps de rassemblement a été nécessaire suite au comité de pilotage extraordinaire du 16 juillet. Les zones de prélèvement ont en effet été redéfinies et les conditions de prélèvements des Watermen Testeurs. Les zones de prélèvement redéfinies comme correspondant aux zones d'activités nautiques nécessitent en effet un déplacement en bodyboard ou surf.

Ordre du jour :

- Retour du comité de pilotage extraordinaire du 16 juillet 2013
- Evolution des zones de prélèvements sur les zones d'activités nautiques
- Sécurité des personnes lors des prélèvements

4.1.3 Le 17 décembre 2013

Ce temps de regroupement permet de dresser le bilan de l'année 2013 et envisager les perspectives 2014.

Ordre du jour :

- Bilan de l'année : résultats, analyses, enquêtes, communication.
- Point sur le projet réseau de suivi
- Point sur la mobilisation du réseau bénévole, perspectives collectives et individuelles

4.2 Conclusion :

La démarche participative des bénévoles au réseau de suivi est un point clé du projet. Il ancre ce dernier dans la société civile. Il est le **reflet de la mobilisation et la demande des citoyens** de connaître, analyser et décider en connaissance de cause au sujet de la qualité des eaux. Les différentes sollicitations et l'engouement médiatique à ce sujet en est une manifestation visible et récurrente.

L'animation du réseau, leur formation/information participe du rôle d'une association comme Surfrider pour avancer sur la question de la qualité des eaux. La communication étant en effet un point clé du **rapport entre les institutions et les citoyens**.

5 Fréquence d'échantillonnage

Une année d'analyses de suivi est divisée en deux périodes de 6 mois chacune. En **saison estivale**, du 1^{er} mai au 31 octobre, les prélèvements sont hebdomadaires sur l'ensemble des sites. En **période hivernale**, du 1^{er} novembre au 30 avril, la fréquence des prélèvements est bimensuelle.

Au cours de l'année 2013, nous avons réalisé un total de **317 prélèvements sur 30 semaines soit un total de 77% des prélèvements au regard du prévisionnel envisagé**. Ce résultat s'explique par un suspend des prélèvements au cours des mois de juillet et août durant 7 semaines.

5.1 Chiffres clés suivi bactériologique de l'année 2013 :

30 semaines de suivi

317 prélèvements équivalent à **634 analyses** complémentaires

(77% d'échantillons analysés par rapport au prévisionnel)

5.2 Méthode d'analyse



Figure 2 : Laboratoire d'analyse

Conformément à la réglementation s'appliquant aux eaux de baignade, les concentrations en *Escherichia coli* et en entérocoques ont été déterminées avec des méthodes d'analyses normées (ISO 9308-3 et ISO 7899-1) recommandées par la directive 2006/7/CE, ce qui assure la légitimité des résultats.

Les échantillons prélevés sur le littoral de la côte basque sont analysés par le **laboratoire départemental des Pyrénées Atlantiques situés à Lagor certifié COFRAC.**

Une fois les analyses effectuées par le laboratoire, les résultats nous sont transmis. Surfrider Foundation procède alors à leur interprétation au regard de la réglementation en vigueur.

6 Synthèse des résultats pour chaque site

Afin de réaliser cette étude, Surfrider Foundation Europe a utilisé les seuils recommandés par la circulaire n°DGS/EA4/2009/389 du 30 décembre 2009 et la directive 2006/7/CE définis pour les eaux de mer.

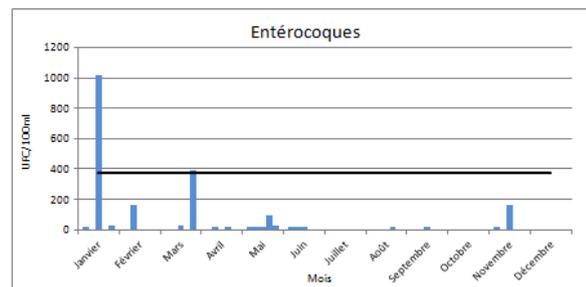
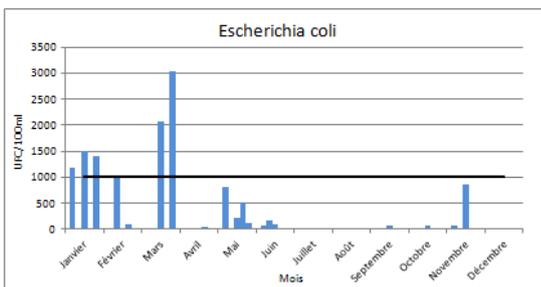
- **370 UFC/100mL pour les entérocoques intestinaux**
- **1 000 UFC/100mL pour les *Escherichia coli***

CIRCULAIRE N°DGS/EA4/2009/389 du 30 décembre 2009 relative à l'élaboration des profils des eaux de baignade au sens de la directive 2006/7/CE.			
Paramètres microbiologiques	<	Seuil	<
<i>Escherichia coli</i> (UFC/100 ml)	Bonne Qualité	1000	Mauvaise Qualité
Entérocoques (UFC/100 ml)		370	

6.1 Représentation graphique des résultats pour le spot de Sokoburu, Hendaye

(Concentration exprimée en UFC/100 ml)

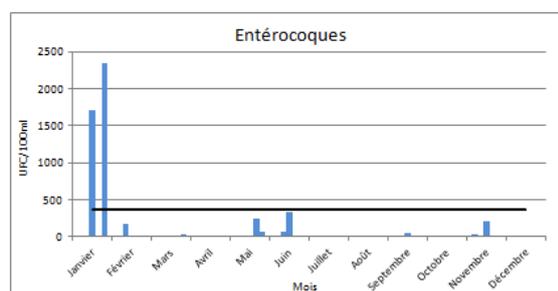
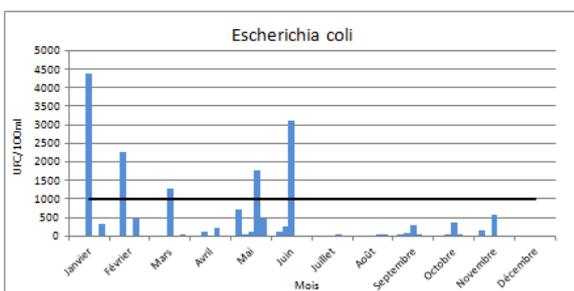
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
E.coli	1183				805	61			<15	<15	77	
		1033		15	15	161			15	<15		
	1509		2072		213	109			61	61	872	
	1397		3042		127		15	<15	30	<15		
Enterocoques	15				15	15			<15	<15	15	
		161		15	15	15			<15	<15		
	1020		30		15	15			15	<15	161	
		<15		15	94		<15	15	<15	<15		
			390		30			<15				



6.2 Représentation graphique des résultats pour le spot de Flot bleu, St Jean de Luz

(Concentration exprimée en UFC/100 ml)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
E.coli					728	109			46	<15	161	
		2263		109	61	270			94	46		
	4368		1265		127	3114			289	365	580	
	312	457	30	213	1754		61	30	46	30		
Enterocoques					15	15			15	<15	30	
		177		<15	15	61			<15	15		
	1713		15		15	330			46	15	213	
		<15		15	253		<15	<15	15	<15		
			30		61			<15				

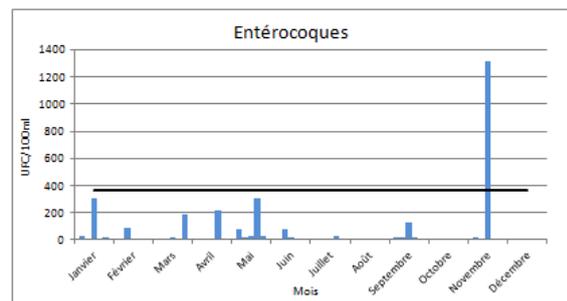
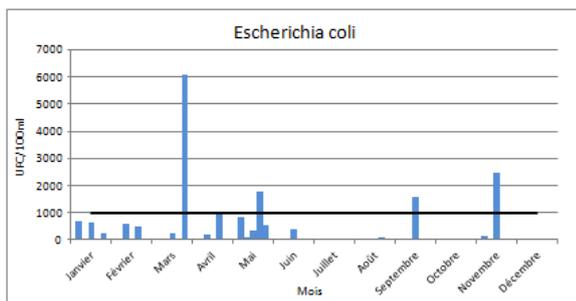


6.3 Représentation graphique des résultats pour le spot d'Erromardie, St Jean de Luz

(Concentration exprimée en UFC/100 ml)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
E.coli	690				848	46			<15	<15	127	
		591		195	94	15			15	30		
	640		234		350	397			1573	30	2469	
		514		918	1793		61	77	46	30		
	232		6068		554			15				

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Enterocoques	30				77	<15			15	<15	15	
		93		<15	15	77			15	<15		
	309		15		30	15			125	<15	1317	
		<15		213	304		30	<15	15	<15		
	15		192		30			<15				

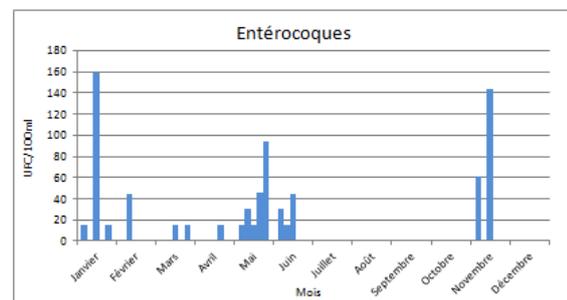
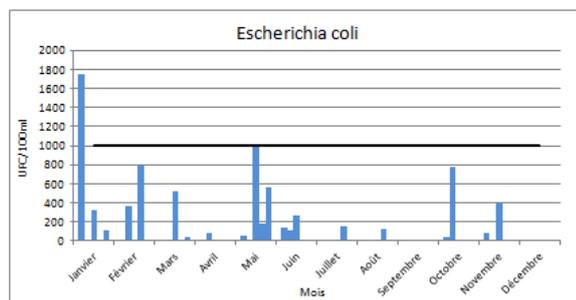


6.4 Représentation graphique des résultats pour le spot de Lafiténia, St Jean de Luz

(Concentration exprimée en UFC/100 ml)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
E.coli	1754				61	144			<15	45	77	
		371		77	15	110			15	782		
	330		524		1021	272			15	15	397	
		791		15	179		160	127	<15	<15		
	110		46		559			<15				

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Enterocoques	15				15	30			<15	<15	61	
		45		<15	30	15			<15	<15		
	159		15		15	45			<15	<15	144	
		<15		15	46		<15	<15	<15	<15		
	15		15		94			<15				

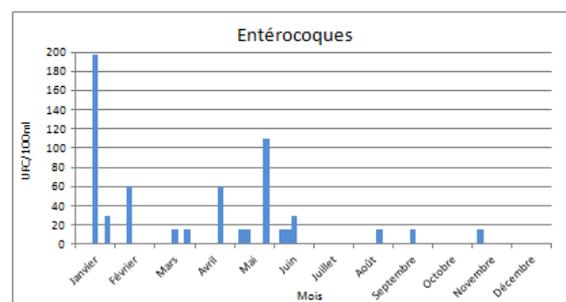
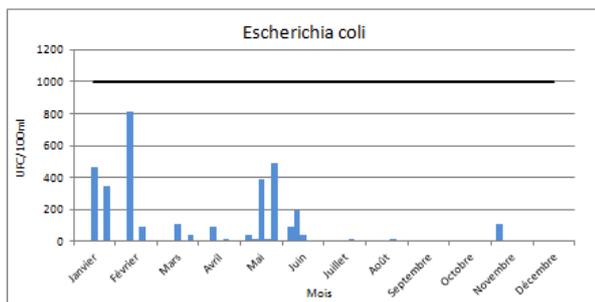


6.5 Représentation graphique des résultats pour le spot de Cénitz, St Jean de Luz

(Concentration exprimée en UFC/100 ml)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
E.coli					46	93			<15	<15	110	
		814		94	15	192			<15	<15		
	465		109		390	45			<15	<15	-	
	350	94	46	15	15		15	15	<15	<15		

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Enterocoques					15	15			<15	<15	15	
		61		<15	15	15			<15	<15		
	197		15		<15	30			15	<15	-	
	30	<15	15	61	<15		<15	15	<15	<15		

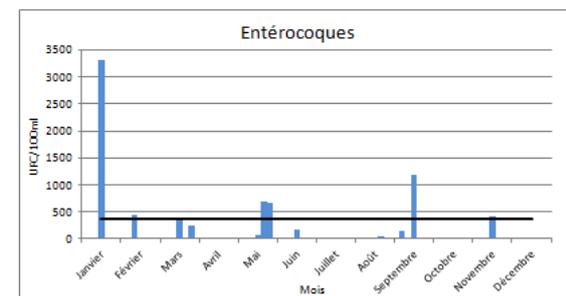
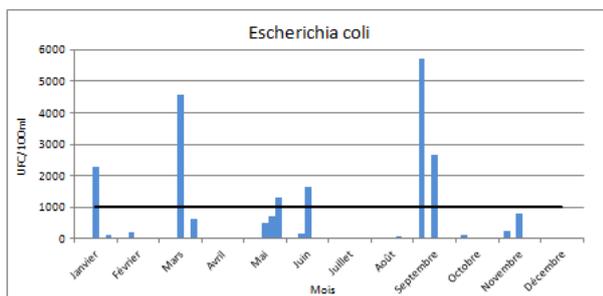


6.6 Représentation graphique des résultats pour le spot de l'Uhabia, Bidart

(Concentration exprimée en UFC/100 ml)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
E.coli					30	15			5712	127	253	
		189		46	30	177			30	61		
	2296		4573		514	1633			2678	15	805	
	143	46	654	15	712		15	77	<15	15		

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Enterocoques					15	15			144	15	30	
		449		<15	15	30			<15	15		
	3315		371		61	160			1188	<15	408	
	15	<15	253	15	690		15	46	30	<15		

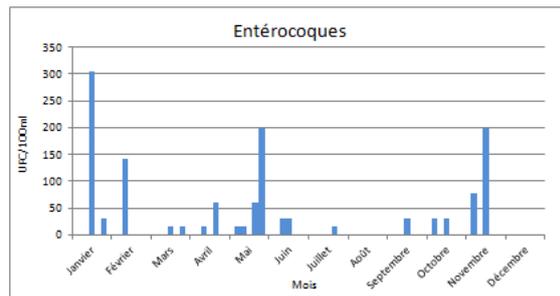
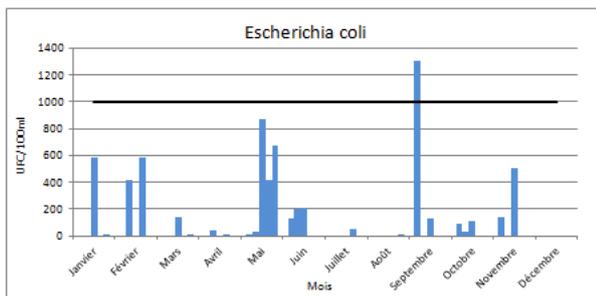


6.7 Représentation graphique des résultats pour le spot de Bidart Centre

(Concentration exprimée en UFC/100 ml)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
E.coli					15	127			1305	94	144	
		412		45	30	197			<15	30		
	580		144		872	212			126	110	504	
	15	580	15	15	415		46	<15	<15	<15		

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Entérocoques					15	<15			<15	30	77	
		142		15	15	30			<15	<15		
	304		15		<15	30			30	30	197	
	30	<15	15	61	61		15	<15	<15	<15		

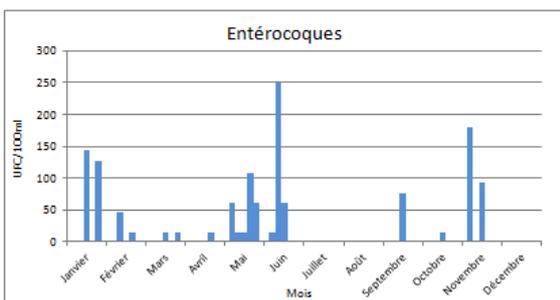
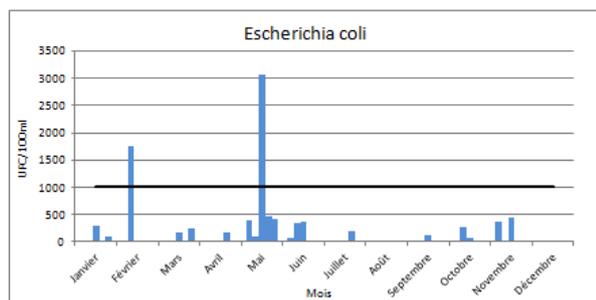


6.8 Représentation graphique des résultats pour le spot d'Ilbarritz, Bidart

(Concentration exprimée en UFC/100 ml)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
E.coli					393	77			15	<15	365	
		1752		15	94	353			15	270		
	285		161		3071	371			110	61	442	
	93	15	253	179	461		197	<15	15	<15		

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Entérocoques					61	15			<15	<15	179	
		46		<15	15	253			<15	<15		
	144		15		15	61			77	15	94	
	126	15	15	109	61		<15	<15	<15	<15		

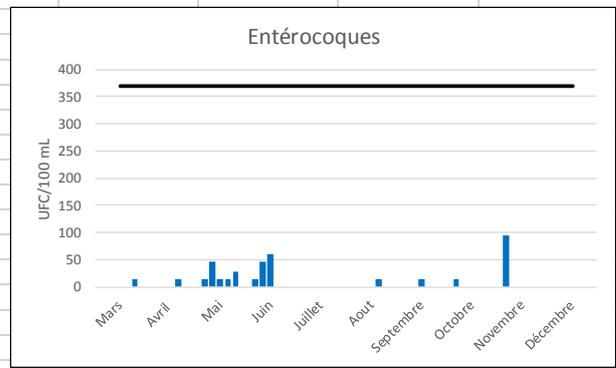
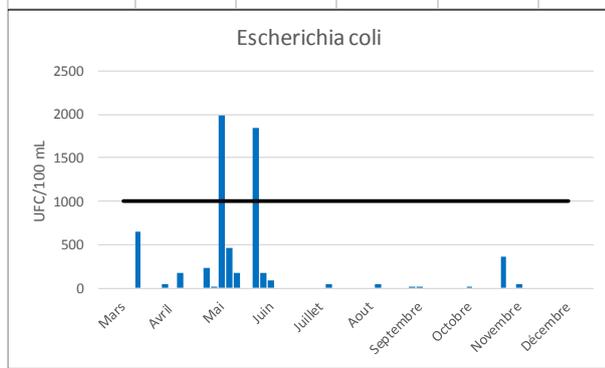


6.9 Représentation graphique des résultats pour le spot du Port Vieux, Biarritz

(Concentration exprimée en UFC/100 ml)

		2013									
Port Vieux		Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
E.coli				232	1838			<15	<15	368	
			46	15	177			15	<15		
			179	461	93	46	46	15	15	46	
		647		177			<15				
Limite		1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000

		2013									
Port Vieux		Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Enterocoques				15	15			<15	15	94	
			<15	46	46			<15	<15		
				15	61			15	<15	<15	
			15	15		<15	15	<15	<15		
Limite		370	370	370	370	370	370	370	370	370	370

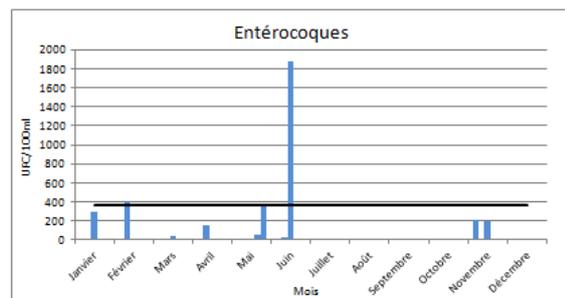
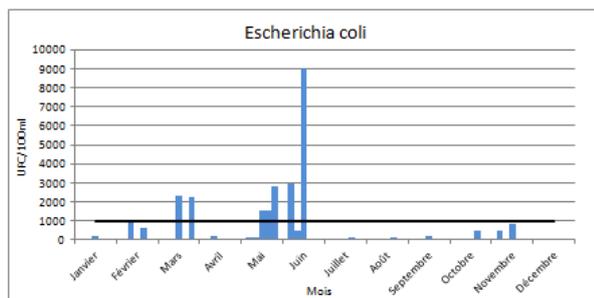


6.10 Représentation graphique des résultats pour le spot de la Grande Plage, Biarritz

(Concentration exprimée en UFC/100 ml)

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
E.coli						144	2994			15	30	457	
			1007		213	110	489			15	15		
		215		2305		1531	9043			177	<15	838	
			606		15	1573		110	110	30	457		
Limite		15		2249		2792			<15				

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Enterocoques						15	<15			<15	<15	213	
			412		161	15	30			<15	15		
		292		46		15	1882			15	<15	197	
			<15		15	61		<15	<15	15	<15		
Limite		15		15		368			<15				

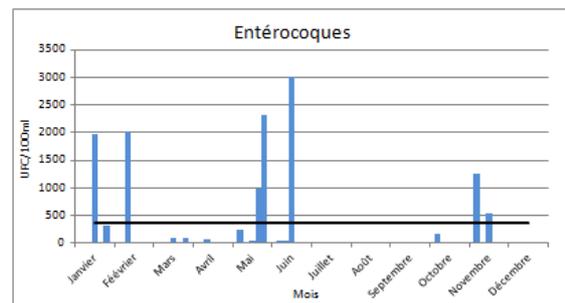
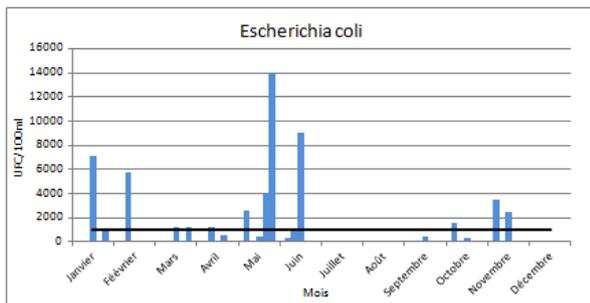


6.11 Représentation graphique des résultats pour le spot de la Barre, Anglet.

(Concentration exprimée en UFC/100 ml)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
E. Coli					2567	353			15	1544	3534	
		5712		1274	77	930			15	61		
	7101		1274		438	9043		61	393	289	2469	
	1100	<15	1188	539	4074		143	<15	<15	61		

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Entérocoques					234	46			<15	177	1265	
		2013		77	15	46			<15	15		
	1972		92		45	3020		<15	30	30	534	
	309	<15	109	15	981		15	<15	<15	<15		



6.12 Classement journalier pour chaque spot suivi en 2013

Spots	janv-13						févr-13												
	S01		S02		S03		S04		S05		S06		S07		S08				
	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	
Sokoburu		1183	<15					1509	1020					10	1033	161			
Flot bleu								4368	1713					3,6	2263	177			
Erromardie		630	30					640	303					3,6	591	93			
Lafiténais		1754	15					330	153					3,6	371	45			
Céaitz								465	197					3,6	814	61			
Ukabia								2296	3315					6,8	183	443			
Bidart centre								580	304					6,8	412	142			
Ilbarritz	1,6						12,7	285	144					6,8	1752	46			
Grande plage								215	232					3,6	1007	412			
La Barre								7101	1972					3,6	5712	2013			

Spots	févr-13			mars-13					
	S09	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	
	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro
Sokoburu		34	<15				11,3	2072	30
Flot bleu		457	<15				11,3	1265	<15
Erromardie		514	<15				11,3	234	<15
Lafiténais		731	<15				11,3	524	<15
Céaitz		34	<15				11,3	103	<15
Ukabia		46	<15				11,3	4573	371
Bidart centre		580	<15				11,3	144	<15
Ilbarritz		15	<15				11,3	161	<15
Grande plage		606	<15				11,3	2305	46
La Barre		<15	<15				11,3	1274	92

Spots	mars-13			avr-13									mai-13								
	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26	S27	S28					
	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro			
Sokoburu	4	3042	330				0	15	15	0,2	46	<15	2,4	805	<15	0	<15	15	7,6	213	<15
Flot bleu	4	30	30				0	103	<15	0,2	213	15	2,4	728	15	0	61	<15	7,6	127	<15
Erromardie	4	5068	192				0	195	<15	0,2	318	213	2,4	848	77	0	34	<15	7,6	350	30
Lafiténais	4	46	<15				0	77	<15	0,2	15	<15	2,4	61	15	0	<15	30	7,6	1021	<15
Céaitz	4	46	<15				0	34	<15	0,2	15	61	2,4	46	15	0	15	<15	7,6	330	<15
Ukabia	4	654	253				0	46	<15	0,2	15	<15	2,4	30	15	0	30	<15	7,6	514	61
Bidart centre	4	<15	<15				0	45	15	0,2	<15	61	2,4	15	<15	0	30	<15	7,6	872	<15
Ilbarritz	4	253	<15				0	15	<15	0,2	173	15	2,4	333	61	0	34	<15	7,6	3071	<15
Port Vieux	4	647	<15				0	46	<15	0,2	173	<15	2,4	232	<15	0	15	46	7,6	1988	<15
Grande plage	4	2243	15				0	213	161	0,2	<15	<15	2,4	144	<15	0	110	15	7,6	1531	<15
La Barre	4	1188	109				0	1274	77	0,2	539	15	2,4	2567	234	0	77	15	7,6	438	45

Spots	mai-13						juin-13						juil-13									
	S21	S22	S23	S24	S25	S26	S27	S28	S29	S30	S31	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38				
	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro				
Sokoburu	5,4	524	253	25,4	127	30	0,2	61	15	0	161	15	21,6	103	15							
Flot bleu	5,4	1754	253	25,4	472	61	0,2	103	15	0	270	61	21,6	3114	330							
Erromardie	5,4	1733	304	25,4	554	30	0,2	46	<15	0	15	77	21,6	337	15							
Lafiténais	5,4	173	46	25,4	553	34	0,2	144	30	0	110	15	21,6	272	45							
Céaitz	5,4	15	<15	25,4	483	110	0,2	33	15	0	192	15	21,6	45	30							
Ukabia	5,4	712	630	25,4	1315	668	0,2	15	15	0	177	30	21,6	1633	160							
Bidart centre	5,4	415	61	25,4	668	197	0,2	127	<15	0	197	30	21,6	212	30							
Ilbarritz	5,4	461	103	25,4	413	61	0,2	77	15	0	353	253	21,6	371	61							
Port Vieux	5,4	461	15	25,4	177	30	0,2	1838	15	0	177	46	21,6	33	61							
Grande plage	5,4	1573	61	25,4	2732	368	0,2	2884	<15	0	483	30	21,6	3043	1882							
La Barre	5,4	4074	361	25,4	13834	2322	0,2	353	46	0	330	46	21,6	3043	3020							

Spots	juil-13						août-13									sept-13								
	S29			S30			S31			S32			S33			S34			S35			S36		
	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro
Sokoburu				0	15	<15											<15	15	0	<15	<15	0	<15	<15
Flot bleu				0	61	<15											30	<15	0	30	<15	0	46	15
Erromardie				0	61	30											77	<15	0	15	<15	0	<15	15
Lafitènia				0	160	<15											127	<15	0	<15	<15	0	<15	<15
Céaitz				0	15	<15											15	15	0	<15	<15	0	<15	<15
Ukabia				0	15	15											77	46	0	<15	<15	0	5712	144
Bidart centre				0	46	15											<15	<15	0	15	<15	0	1305	<15
Ilbarritz				0	137	<15											<15	<15	0	<15	<15	0	15	<15
Port Vieux				0	46	<15											46	15	0	<15	<15	0	<15	<15
Grande plage				0	110	<15											110	<15	0	<15	<15	0	15	<15
La Barre				0	143	15											61	<15	0	<15	<15	0	15	<15

Spots	sept-13						oct-13						nov-13											
	S37			S38			S39			S40			S41			S42			S43			S44		
	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro
Sokoburu	0,2	15	<15	13,1	61	15	0	30	<15	0	<15	<15	0	<15	<15	2,2	61	<15	0	<15	<15			
Flot bleu	0,2	34	<15	13,1	283	46	0	46	15	0	<15	<15	0	46	15	2,2	365	15	0	30	<15			
Erromardie	0,2	15	15	13,1	1573	125	0	46	15	0	<15	<15	0	30	<15	2,2	30	<15	0	30	<15			
Lafitènia	0,2	15	<15	13,1	15	<15	0	<15	<15	0	45	<15	0	782	<15	2,2	15	<15	0	<15	<15			
Céaitz	0,2	<15	<15	13,1	<15	15	0	<15	<15	0	<15	<15	0	<15	<15	2,2	<15	<15	0	<15	<15			
Ukabia	0,2	30	<15	13,1	2678	1188	0	<15	30	0	127	15	0	61	15	2,2	15	<15	0	15	<15			
Bidart centre	0,2	<15	<15	13,1	126	30	0	<15	<15	0	34	30	0	30	<15	2,2	110	30	0	<15	<15			
Ilbarritz	0,2	15	<15	13,1	110	77	0	15	<15	0	<15	<15	0	270	<15	2,2	61	15	0	<15	<15			
Port Vieux	0,2	15	<15	13,1	15	15	0	<15	<15	0	<15	15	0	<15	<15	2,2	15	<15	0	<15	<15			
Grande plage	0,2	15	<15	13,1	177	15	0	30	15	0	30	<15	0	15	15	2,2	<15	<15	0	457	<15			
La Barre	0,2	15	<15	13,1	333	30	0	<15	<15	0	1544	177	0	61	15	2,2	283	30	0	61	<15			

Spots	nov-13									dec-13														
	S45			S46			S47			S48			S49			S50			S51			S52		
	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro
Sokoburu	0,4	77	15				26,2	872	161															
Flot bleu	0,4	161	30				26,2	580	213															
Erromardie	0,4	127	15				26,2	2463	1317															
Lafitènia	0,4	77	61				26,2	337	144															
Céaitz	0,4	110	15				26,2	-	-															
Ukabia	0,4	253	30				26,2	805	408															
Bidart centre	0,4	144	77				26,2	504	197															
Ilbarritz	0,4	365	173				26,2	442	34															
Port Vieux	0,4	368	34				26,2	46	<15															
Grande plage	0,4	457	213				26,2	838	197															
La Barre	0,4	3534	1265				26,2	2463	534															

Classement journalier au regard de la circulaire DGS/EA4/2009/389 en application de la Directive 2006/7/CE		
	mauvais	> au seuil de 1000 E.coli/100ml et/ou de 370 entéro./100ml
	bon	< au seuil de 1000 E.coli/100ml et/ou de 370 entéro./100ml
		pas de prélèvement ce jour
		Pluviométrie (en mm) : source internet site Meteociel.fr

7 Classement des sites 2013

Le classement annuel des sites suivis par Surfrider Foundation Europe tient compte des résultats des prélèvements effectués depuis juin 2011 jusqu'à la fin de l'année 2013.

Surfrider s'est ainsi basé sur 3 années de données consécutives pour établir le classement de chacun des sites suivis (cf. tableau ci-après). Ainsi, le classement 2012/2013 reflète une tendance de la qualité (Excellente, Bonne, Suffisante ou Insuffisante) des eaux des spots d'activités nautiques sur le littoral de la côte basque surveillées par l'association.

Le classement que nous présentons ici à l'aide des critères de la nouvelle directive est une simulation permettant de représenter une tendance de l'état qualitatif de ces sites selon les normes imposées par cette nouvelle directive (2006/7/CE). En effet, la nouvelle directive impose de se baser sur les 4 années précédentes pour effectuer le classement d'un site ou encore de bénéficier d'un minimum de 12 prélèvements pour tout site nouvellement considéré. Surfrider Foundation établit ce classement à **titre informatif**, conformément à l'objet même du réseau de suivi complémentaire. Nous proposons à la lecture de ce rapport trois simulations de classement. La première, reprenant l'ensemble des prélèvements effectués avec retrait de 15% des données, à la demande du CoPil (possibilité entrevue dans la Directive Eaux de baignade 2006/7/CE). La seconde qui est une simulation avec l'ensemble des données et enfin une troisième où ont été retirées les analyses issues des prélèvements faits en zone de baignade entre janvier 2013 et juin 2013 et non en zone d'activités nautiques.

7.1 Normes et classement des plages en fonction de la nouvelle directive 2006/7/CE

Paramètres microbiologiques	Excellente qualité	Bonne qualité	Qualité suffisante	Qualité insuffisante
Escherichia Coli (UFC/100 ml)	<250 germes/100ml	<500 germes/100ml	<500 germes/100ml	>500 germes/100ml
Entérocoques (UFC/100 ml)	<100 germes/100ml	<200 germes/100ml	<185 germes/100ml	>185 germes/100ml
Evaluation	Au 95ème percentile	Au 95ème percentile	Au 90ème percentile	Au 90ème percentile

7.2 Classement 2013 des sites suivis après retrait de 15% des données possibles par la Directive 2006/7/CE

Classement annuel au regard de la Directive 2006/7/CE - Simulation réalisée avec les données des années 2011, 2012 et 2013						
Classement 2013						
Communes	Sites	Directive 2006/7/CE	Nombre de prélèvements en 2013	Nombre de dépassements en 2013	Nombre total de prélèvements	Nombre total de dépassement
Hendaye	Sokoburu	Bonne qualité	30	6 (20%)	91	8 (8,8%)
St Jean de Luz	Flot bleu	Bonne qualité	29	6 (20,7%)	89	9 (10,1%)
	Erromardie	Qualité suffisante	30	4 (13,3%)	90	7 (7,8%)
	Lafiténia	Qualité suffisante	30	2 (6,7%)	42	3 (7,1%)
Guéthary	Cénitz	Bonne qualité	29	0 (0%)	40	3 (7,5%)
Bidart	Uhabia	Qualité suffisante	29	7 (24,1%)	90	9 (10%)
	Bidart centre	Qualité suffisante	29	1 (3,4%)	41	3 (7,3%)
	Ilbaritz	Qualité suffisante	29	2 (6,9%)	87	5 (5,7%)
Biarritz	Port vieux	Bonne qualité	24	2 (8,3%)	24	2 (8,3%)
	Grande plage	Qualité insuffisante	29	8 (27,6%)	41	10 (24,4%)
Anglet	La Barre	Qualité insuffisante	29	13 (44,8%)	90	19 (21,1%)

Sur le territoire, **les sites de la Grande plage et de La Barre** sont classés pour l'année 2013 comme ayant une eau de qualité insuffisante.

5 autres spots sont identifiés comme de qualité suffisante. Ces sites, bien que conformes à la réglementation, présenteraient **le risque d'être classés en qualité insuffisante en cas de nouveaux épisodes de dégradation de la qualité de leurs eaux**. Il s'agit ici des sites d'Erromardie, de Lafiténia, d'Uhabia, de Bidart Centre et d'Ilbarritz.

La carte suivante permet de visualiser **le classement des sites de la Côte Basque selon nos prélèvements de l'année, au vue de la Directive 2006/7/CE, pour l'année 2013**.



Figure 3 : Carte du classement selon la Directive 2006/7/CE des zones d'activités nautiques en 2013 sur la base des prélèvements Surfrider.

7.3 Classement 2013 des sites suivis sans retrait réglementaire des 15% des données prévu par la Directive 2006/7/CE

Classement annuel au regard de la Directive 2006/7/CE - Simulation réalisée avec les données des années 2011, 2012 et 2013						
Classement 2013						
Communes	Sites	Directive 2006/7/CE	Nombre de prélèvements en 2013	Nombre de dépassements en 2013	Nombre total de prélèvements	Nombre total de dépassement
Hendaye	Sokoburu	Qualité insuffisante	30	6 (20%)	91	8 (8,8%)
St Jean de Luz	Flot bleu	Qualité insuffisante	29	6 (20,7%)	89	9 (10,1%)
	Erromardie	Qualité insuffisante	30	4 (13,3%)	90	7 (7,8%)
	Lafiténia	Qualité insuffisante	30	2 (6,7%)	42	3 (7,1%)
Géthary	Cénitz	Qualité insuffisante	29	0 (0%)	40	3 (7,5%)
Bidart	Uhabia	Qualité insuffisante	29	7 (24,1%)	90	9 (10%)
	Bidart centre	Qualité insuffisante	29	1 (3,4%)	41	3 (7,3%)
	Ilbaritz	Qualité insuffisante	29	2 (6,9%)	87	5 (5,7%)
Biarritz	Port vieux	Qualité insuffisante	24	2 (8,3%)	24	2 (8,3%)
	Grande plage	Qualité insuffisante	29	8 (27,6%)	41	10 (24,4%)
Anglet	La Barre	Qualité insuffisante	29	13 (44,8%)	90	19 (21,1%)

En considérant l'ensemble des analyses SFE, les 11 spots suivis se retrouvent en qualité insuffisante.

7.4 Classement 2013 des sites suivis avec retrait des prélèvements effectués entre janvier 2013 et juin 2013

Classement annuel au regard de la Directive 2006/7/CE - simulation réalisée avec les données des années 2011, 2012 et 2013								
Classement 2013								
Communes	Sites	Directive 2006/7/CE	Nombre de prélèvements en 2013	Nombre de dépassements en 2013		Nombre total de prélèvements	Nombre total de dépassements	
Hendaye	Sokoburu	Bonne qualité	13	0	0%	74	2	3%
Saint Jean de Luz	Flot Bleu	Qualité insuffisante	15	3	20%	76	9	12%
	Erromardie	Qualité insuffisante	14	2	14%	73	4	5%
	Lafiténia	Qualité suffisante	13	0	0%	24	1	4%
Guéthary	Cénitz	Qualité insuffisante	12	0	0%	23	3	13%
Bidart	Uhabia	Qualité insuffisante	13	3	23%	73	5	7%
	Bidart centre	Qualité insuffisante	13	1	8%	24	3	13%
	Ilbarritz	Qualité insuffisante	13	0	0%	71	3	4%
Biarritz	Port Vieux	Excellente qualité	13	0	0%	13	0	0%
	Grande Plage	Qualité insuffisante	13	0	0%	24	1	4%
Anglet	La Barre	Qualité insuffisante	13	3	23%	74	9	12%

Malgré le retrait, dans cette simulation, des analyses effectuées entre janvier 2013 et juin 2013, 8 spots sur 13 restent en qualité insuffisante. Ceci est notamment dû à l'influence de pollutions antérieures, sur les années 2011 et 2012. Port Vieux, Lafiténia et Sokoburu sont plus influencé par les mauvaises analyses du premier semestre 2013, ce qui explique leur passage dans un meilleur classement. De plus, Port Vieux est suivi que depuis 2013 et Lafiténia depuis septembre 2012.

8 Les enquêtes de terrain

Surfrider lance une enquête dès lors que les résultats des prélèvements dépassent les seuils de la circulaire n°DGS/EA4/2009/389 du 30 décembre 2009 relative à l'élaboration des profils des eaux de baignade au sens de la directive 2006/7/CE.

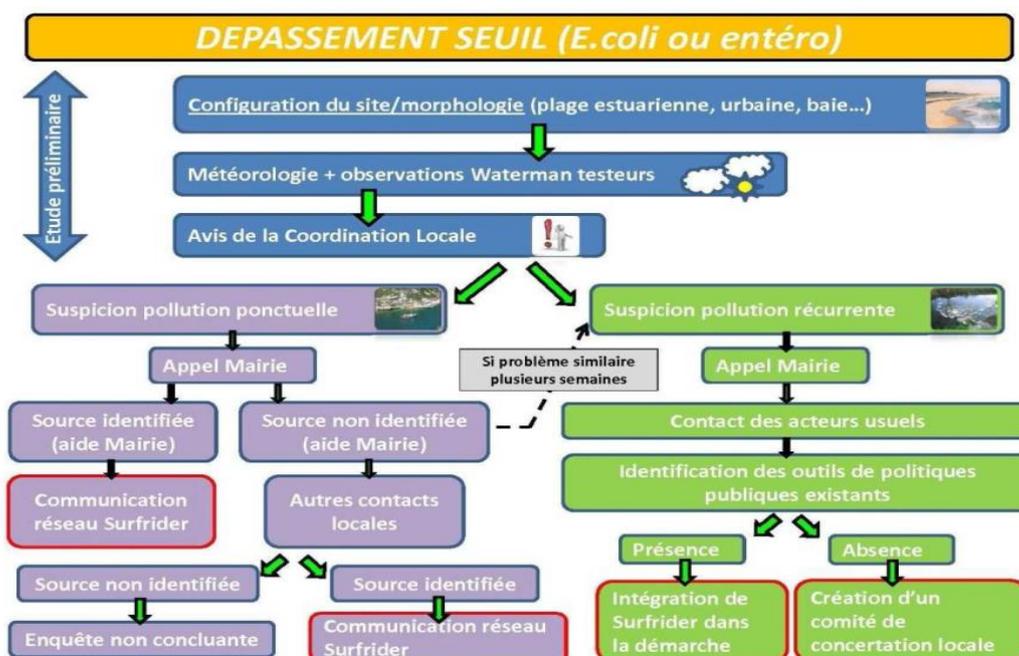


Figure 4 : Procédure d'enquêtes de terrain

Les enquêtes sont engagées à la réception des résultats émis par les Laboratoires des Pyrénées-Atlantiques. Peu importe que la pollution soit récurrente ou ponctuelle, l'objectif de ces enquêtes est d'identifier la ou les sources de pollution. La détermination de la nature de la pollution se fait souvent grâce à notre connaissance du site, aux observations liées aux conditions climatiques, aux informations transmises par l'ensemble des acteurs locaux et aux caractéristiques physiques des spots.

Nombre d'enquêtes initiées	45	%
Dépassement pour pluviométrie	34	75%
Causes de dépassement inconnues	11	25%
<i>Dont : Pas de réponse de la personne référente</i>	6	13%

Figure 5 : Tableau récapitulatif des enquêtes

Au cours de l'année 2013, Surfrider Foundation Europe a engagé **45 enquêtes**. A chaque dépassement observé, nous croisons l'ensemble des informations que nous possédons afin d'identifier la ou les sources de dégradation, **puis nous engageons un échange avec la commune concernée afin de tenter d'identifier l'origine et l'impact de la dégradation et de convenir conjointement de sa communication.**

Entre le 1er Janvier et le 31 décembre 2013 nous avons **initié 45 enquêtes dont 34 ont été résolues**, 11 sont de causes inconnues. Les techniciens référents (listing complet plus haut) que nous avons contactés ont dans la majorité des cas permis d'identifier les causes des dépassements bactériologiques.

Les analyses et les compléments d'enquête nous permettent d'identifier des sources de pollution possibles sur les différents sites suivis. Comme attendu, **le lien entre les dépassements et la pluviométrie est majeur dans les causes de dépassement**, cette explication se retrouve **34 fois** dans les enquêtes qui ont été menées.

Un nombre important d'enquêtes révèle **l'absence d'identification** de la source de la dégradation de la qualité de l'eau, on les retrouve au nombre de **11** ou encore un **manque de retour des personnes référentes**, au nombre de **6** sur la période considérée.

Des demandes d'information sur **les déversements d'eau excédentaires** dans le milieu naturel ont été émises à de nombreuses reprises en direction des gestionnaires privés des structures. Ces données permettraient de corréliser précisément les évènements de surverses et les périodes de dégradation de la qualité de l'eau. Cette demande n'a à l'heure actuelle pas aboutie. Ainsi que nos demandes d'obtenir les **profils de plage** établis par les communes qui ne nous ont pas été transmis également.

Vous trouverez ci-après **le récapitulatif en détail** pour chaque site des enquêtes initiées en cas de dépassement au cours de l'année 2013.

8.1 Sokoburu – Hendaye

Dates	Résultats		Explications données par nos interlocuteurs (communes, communauté de communes, communauté d'agglomération)	Commentaires publiés sur site SFE
	E.coli	Entérocoques		
03/01/2013	1183	<15	Services de la Ville d'Hendaye : 20.4 mm le 01/01/2013 relevé à la STEP d'Hendaye et 2.6 mm le 02/01/2013, plusieurs déversements ont été engendrés par ces précipitations ce qui a pu altérer la qualité des eaux.	<i>Les précipitations du 1er et 2 janvier (respectivement 20,4mm et 2,6mm) ont engendré plusieurs déversements qui ont pu avoir une influence sur la qualité de l'eau</i>
17/01/2013	1509	1020	Services de la Ville d'Hendaye : 20 mm le 16/01/2013 relevé à la STEP d'Hendaye, 40 mm le 15 janvier et 40 mm le 14 janvier (cumul 100 mm)	Les fortes précipitations observées sur la commune d'Hendaye le 14 janvier (40mm), le 15 janvier (40mm) et le 16 janvier (20mm) ont eu un impact sur les analyses effectuées le 17.
31/01/2013	1397	30	Services de la Ville d'Hendaye : Pluvio Armatonde : 7.8 mm le 25/01, 1.80 mm le 26/01 et 16.20 mm le 27/01 Pas de pluie significative du 28/01 au 31/01 Le dépassement pour le paramètre E.coli est un peu moins logique... Je n'ai pas trop d'explication mais bon, tu as dû t'en apercevoir, on a eu un mois de janvier extrêmement pluvieux donc l'apport des bassins versants est aussi à prendre en compte et a pu impacter le prélèvement.	Pas de pluie significative les jours ayant précédés le prélèvement. Néanmoins le mois de janvier a été très pluvieux, l'apport des bassins versant est également à prendre en compte et a pu impacter le prélèvement
14/02/2013	1033	161	Services de la Ville d'Hendaye : Pour les analyses du 14/02, j'ai des pluvio approchant les 10 mm le 13/02, 20-25 mm le 12/02, environ 20 mm les 10 et 11/02 entraînant forcément des déversements... Du 6 au 14/02, j'ai un cumul de 120 mm à Hendaye	Les précipitations des jours ayant précédés le prélèvement (soit un cumul de 75mm entre le 10 et le 13 février) peuvent expliquer les mauvais résultats obtenus
14/03/2013	2072	30		
28/03/2013	3042	390	Services de la Ville d'Hendaye : La pluviométrie n'est pas en mesure d'expliquer les dépassements observés sur les spots.	

8.2 Flot bleu – Saint-Jean de Luz

Dates	Résultats		Explications données par nos interlocuteurs (communes, communauté de communes, communauté d'agglomération)	Commentaires publiés sur site SFE
	E.coli	Entérocoques		
17/01/2013	4368	1713	Services de la Ville de Saint-Jean-de-Luz : 36 mm le 16 janvier et 58 mm le 15 janvier.	Les fortes précipitations observées sur la commune de Saint-Jean de Luz le 15 janvier (58mm) et le 16 janvier (36mm) ont eu un impact sur les analyses effectuées le 17.
31/01/2013	312	2341	Services de la Ville de Saint-Jean-de-Luz : Pluvio : 28.4 mm le 25/01 et 24 mm le 27/01 Pas de pluie significative du 28/01 au 31/01 Le dépassement pour le paramètre entéro s'explique donc bien par des déversements quelques jours avant liés à la pluviométrie.	Pas de pluie significative les jours ayant précédés le prélèvement. Néanmoins on note un cumul de 52,4mm de pluie entre les 25 et 27 janvier pouvant expliquer le dépassement en entérocoques.
14/02/2013	2263	177		Les précipitations des jours ayant précédés le prélèvement du 14 février peuvent expliquer les mauvais résultats obtenus
14/03/2013	1265	15	Services de la Ville de Saint-Jean-de-Luz : le mauvais temps de la semaine dernière entraînant des lessivages et des débordements ponctuels sur des ouvrages d'assainissement est un premier élément de réponse.	Les précipitations observées sur la commune de Saint-Jean-de-Luz durant la semaine du 4 au 10 mars, entraînant ruissellement et lessivage des sols constituent un élément d'explication quant à la dégradation de la qualité de l'eau.
23/05/2013	1754	253	Services de la Ville de Saint-Jean-de-Luz : Comme à chaque fois depuis quelques semaines, il s'agit des conséquences de la pluie. Nous avons d'ailleurs pris un arrêté de fermeture des plages en début de semaine dernière. Services de l'Agglomération Sud Pays Basque : Ces résultats ne sont pas étonnant étant donné les fortes pluies (85mm à St Jean de Luz) sur la seule journée du samedi 18 mai et les déversements associés. Cependant nous avons réalisé des analyses sur les plages le 21 mai et nous n'avons pas observé de dépassement de seuil sur les plages correspondantes au spot de surf.	
20/06/2013	3114	330	Services de l'Agglomération Sud Pays Basque : Ce dépassement n'est pas dû aux pluies de la semaine précédente mais à celles de l'avant-veille (56 mm à St Jean de Luz le 18/06) et ses déversements associés.	

8.3 Erromardie – Saint-Jean de Luz

Dates	Résultats		Explications données par nos interlocuteurs (communes, communauté de communes, communauté d'agglomération)	Commentaires publiés sur site SFE
	E. coli	Entérocoques		
28/03/2013	6068	192	Services de l'Agglomération Sud Pays Basque : Nous étudions la question. Je reviens vers vous lorsque j'aurai un retour de l'exploitant du système d'assainissement.	
23/05/2013	1793	304	Services de la ville de Saint-Jean-de-Luz : Comme à chaque fois depuis quelques semaines, il s'agit des conséquences de la pluie. Nous avons d'ailleurs pris un arrêté de fermeture des plages en début de semaine dernière. Services de l'Agglomération Sud Pays Basque : Ces résultats ne sont pas étonnant étant donné les fortes pluies (85mm à St Jean de Luz) sur la seule journée du samedi 18 mai et les déversements associés. Cependant nous avons réalisé des analyses sur les plages le 21 mai et nous n'avons pas observé de dépassement de seuil sur les plages correspondantes au spot de surf.	
19/09/2013	1573	125	Services de la ville de Saint-Jean-de-Luz: pluviométrie	Pluviométrie
21/11/2013	2469	1317	Services de la ville de Saint-Jean-de-Luz : la pluviométrie est la cause de la dégradation de l'eau.	La pluviométrie observée les jours précédant le prélèvement semble être responsable de la dégradation de la qualité de l'eau.

8.4 Lafiténia – Saint-Jean de Luz

Dates	Résultats		Explications données par nos interlocuteurs (communes, communauté de communes, communauté d'agglomération)	Commentaires publiés sur site SFE
	E. coli	Entérocoques		
03/01/2013	1754	15	Services de la ville de Saint-Jean-de-Luz : 7.5 mm le 01/01/2013 relevé à la STEP de St Jean de Luz et 9.9 mm le 02/01/2013, cependant ce site n'est pas impacté par des rejets d'assainissement donc je ne peux pas te donner d'explications supplémentaires sur la source de dégradation.	<i>Nous n'avons pas d'explication concernant la dégradation de la qualité de l'eau observée lors de notre prélèvement.</i>
16/05/2013	1021	<15	Service de la ville de Saint-Jean de Luz : Comme vous l'indiquez vous-même, ces dépassements sont dus aux intempéries. Il a fallu beaucoup de temps pour que les plages se nettoient. Nous les avons fermées jusqu'à mercredi dernier. Service de l'Agglomération Sud Pays-Basque : Concernant le dépassement observé sur le spot de Lafitenia je ne peux vous apporter aucune information supplémentaire que les précipitations, aucun ouvrage d'assainissement n'est présent sur le périmètre d'influence de la plage et donc ne risque de dégrader la qualité de l'eau.	

8.5 Cénitz – Guéthary

Pas d'enquêtes pour 2013.

8.6 Uhabia – Bidart

Dates	Résultats		Explications données par nos interlocuteurs (communes, communauté de communes, communauté d'agglomération)	Commentaires publiés sur site SFE
	E. coli	Entérocoques		
17/01/2013	2296	3315	Services de la Ville de Bidart : Des dysfonctionnements sur le réseau et sur les postes de refoulement se sont produits mais ce n'est pas surprenant au vue des quantités importantes de pluie qui sont tombées sur notre territoire. 144,8 mm tombés entre le 12 et le 16 janvier	Les fortes précipitations observées sur la commune de Bidart les jours qui ont précédés le prélèvement ont eu un impact sur les analyses effectuées le 17.
14/02/2013	189	449	Services de la Ville de Bidart : Pluviométrie sur Arbonne : 32,4mm le 11 février, 18,6 le 12 et 6,8 le 13	La pluviométrie observée les jours précédents le prélèvement peut expliquer ce mauvais résultat (un cumul de 57,8mm entre le 11 et le 13 février)
14/03/2013	4573	371	Services de la Ville de Bidart : en attente des analyses	Les précipitations observées sur la commune de Bidart durant la semaine du 4 au 10 mars, entraînant ruissellement et lessivage des sols constituent un élément d'explication quant à la dégradation de la qualité de l'eau.
23/05/2013	712	690	Services de la Ville de Bidart : Je vous confirme notre analyse quotidienne sur l'Uhabia avec une valeur de 1020 entéro/100 ml le 23 mai à 4h32 et 890 Ecoli/100 ml. Nous n'avons pas d'explication sur la montée des entéro ce jour-là. Le lendemain au prélèvement de 4h39 il était descendu à 160 entéro/100 ml. Pas d'explication sur la montée des entéro ce jour-là. Le lendemain au prélèvement de 4h39 il était descendu à 160 entéro/100 ml.	
20/06/2013	1633	160	Services de la Ville de Bidart : Effectivement nous étions hors des normes dès le mercredi 19 juin car de nombreuses précipitations ont été observées. Nous avons fermé la plage le mercredi et l'avons laissé fermer le jeudi car les valeurs que nous avons relevé au prélèvement de 4h14 étaient à 715 EColi et 166 Entéro avec encore des précipitations prévues durant la journée de jeudi.	
19/09/2013	2678	1188	Service de la Ville de Bidart : L'Uhabia Sud n'était pas fermée ce jour-là, les résultats du matin 114 E.Coli et 70 Entero (à 4h35). A l'embouchure 3135 E.Coli et 1165 Entero. Le modèle ne prévoyait pas de dégradation interdisant la baignade ce jour-là. Ces résultats peuvent être expliqués par les conditions météorologiques du moment ? 3 mm de pluie le 19/09 et 10 mm la veille.	La pluviométrie

8.7 Bidart centre – Bidart

Pas d'enquêtes pour 2013.

8.8 Ilbarritz – Bidart

Dates	Résultats		Explications données par nos interlocuteurs (communes, communauté de communes, communauté d'agglomération)	Commentaires publiés sur site SFE
	E.coli	Entérocoques		
14/02/2013	1752	46	Services de la Ville de Bidart : Pluviométrie sur Arbonne : 32,4mm le 11 février, 18,6 le 12 et 6,8 le 13	La pluviométrie observée les jours précédents le prélèvement peut expliquer ce mauvais résultat (un cumul de 57,8mm entre le 11 et le 13 février)
16/05/2013	3071	<15	Services de la Ville de Bidart : Effectivement les fortes précipitations ont entraîné un lessivage du bassin versant Lamoulie et des débordements sur le système d'assainissement qui ont contribué à dégrader la qualité de l'eau de baignade sur la plage d'Ilbarritz.	

8.9 Port vieux – Biarritz

Dates	Résultats		Explications données par nos interlocuteurs (communes, communauté de communes, communauté d'agglomération)	Commentaires publiés sur site SFE
	<i>E. coli</i>	Entérocoques		
16/05/2013	1988	<15	Services de l'agglomération Côte Basque-Adour: Pas de déversement à signaler ce jour-là sur Biarritz. Toutefois, nous avons mesuré de la pollution bactériologique au niveau du ruisseau Lamoulie probablement liée à des eaux de ruissellement.	
06/06/2013	1838	15		

8.10 Grande plage – Biarritz

Dates	Résultats		Explications données par nos interlocuteurs (communes, communauté de communes, communauté d'agglomération)	Commentaires publiés sur site SFE
	<i>E. coli</i>	Entérocoques		
14/02/2013	1007	412	Pluviométrie importante : 234,8mm entre le 06 et le 13 février les déversoirs ont fonctionné. Aucun dysfonctionnement n'a été signalé ni par l'Agglomération Côte Basque Adour ni par l'exploitant Lyonnaise des Eaux à la Ville ces dernières semaines. Effectivement, la pluviométrie a battu des records depuis janvier entraînant sur tout le Pays Basque le débordement des réseaux d'assainissement et des rivières et fleuves avec les répercussions sur la qualité bactériologique des milieux naturels.	Aucun dysfonctionnement n'a été signalé au niveau du réseau d'assainissement. En revanche la pluviométrie importante (234,8mm entre le 06 et le 13 février) a entraîné le débordement des réseaux d'assainissement avec des impacts sur la qualité bactériologique des milieux naturels
14/03/2013	2305	46	Services de l'Agglomération Côte Basque Adour: Pas d'élément d'explication supplémentaires à la pluviométrie pouvant expliquer cette dégradation. Services de la Ville de Biarritz : En réponse à votre mail, veuillez trouver ci-après les déversements liés aux évènements pluvieux des 13 et 14 mars derniers susceptibles d'avoir dégradé provisoirement le milieu naturel au droit de la Grande Plage. il y a eu 6 déversements au Port des Pêcheurs entre les 13 et 14 mars : - 5 ouvertures le 13/03/13 pour un total de 41 minutes : volume déversé : 1725 m ³ ; pluviométrie : 13.3 mm. - 1 ouverture le 14/03/13 de 10 minutes : volume déversé : 300 m ³ ; pluviométrie : 8.4 mm. Pas d'autre déversement constaté sur d'autres exutoires.	Les précipitations observées sur la commune de Biarritz durant la semaine du 4 au 10 mars, entraînant ruissellement et lessivage des sols constituent un élément d'explication quant à la dégradation de la qualité de l'eau.
28/03/2013	2249	15	Services de la Ville de Biarritz: Les mauvais résultats du 28/03/2013 peuvent s'expliquer par la pluviométrie plus que soutenue les jours précédents. La vanne à effacement de radier au Port des Pêcheurs s'est ouverte le 25/03 et le 29/03 (pas d'ouverture les 27 et 28 mars). En parallèle, les bassins d'orage de la Grande Plage étaient hors service pour les opérations programmées de curage. Ils ont été remis en service le 29 mars après-midi.	
16/05/2013	1531	<15	Services de l'Agglomération Côte Basque Adour: Pas de déversement à signaler ce jour-là sur Biarritz. Toutefois, nous avons mesuré de la pollution bactériologique au niveau du ruisseau Lamoulie probablement liée à des eaux de ruissellement.	
23/05/2013	1573	61	Services de l'Agglomération Côte Basque Adour : Compte tenu des conditions climatiques météorologiques exceptionnelles de ce mois de mai 2013 et de l'intensité des précipitations, des déversements ont eu lieu à la vanne à effacement de radier au Port des Pêcheurs mais sans commune mesure avec l'impact du panache Adour dont le débit actuel (> 600m ³ /s) est lui aussi exceptionnel et impacte très largement la qualité bactériologique l'ensemble des plages de la Côte Basque. Cette dégradation générale semble liée à la conjonction de deux phénomènes : - des surverses de réseaux d'eaux usées vers le milieu naturel survenues samedi 18 mai 2013 en raison d'un épisode pluvieux très significatif de 104,1mm/24h (mesure à Biarritz). - un débit de l'Adour de l'ordre de 600m ³ /s avec un retour de panache sur les plages d'Anglet et Biarritz (bouchon vaseux). Cette dégradation générale semble liée à la conjonction de deux phénomènes : - des surverses de réseaux d'eaux usées vers le milieu naturel survenues samedi 18 mai 2013 en raison d'un épisode pluvieux très significatif de 104,1mm/24h (mesure à Biarritz). - un débit de l'Adour de l'ordre de 600m ³ /s avec un retour de panache sur les plages d'Anglet et Biarritz (bouchon vaseux).	

30/05/2013	2792	368	Services de la Ville de Biarritz : Les pluies des jours précédant le 30 mai totalisent près de 70mm et présentaient également des intensités remarquables. Des déversements à la vanne à effacement ont eu lieu mais le panache Adour représentait à cette date surtout un facteur très important de dégradation de la qualité bactériologique des eaux de baignade sur BIARRITZ.	
20/06/2013	9043	1882	Services de la Ville de Biarritz : Effectivement, la semaine 25 a été marquée par un cumul de pluie non négligeable (> 80mm). Certains de ces événements ont entraîné des déversements à l'exutoire du Port des Pêcheurs. De la même manière, il est à noter que le débit d'Adour était très supérieur au débit habituel et que le fleuve charriait également des pollutions très importantes.	

8.11 La Barre – Anglet

Dates	Résultats		Explications données par nos interlocuteurs (communes, communauté de communes, communauté d'agglomération)	Commentaires publiés sur site SFE
	E. coli	Entérocoques		
17/01/2013	7101	1972	Services de l'Agglomération Côte Basque Adour : Cumul de 154 mm en 5 jours, 51 mm le 13 janvier et 43 mm le 15 janvier	Les fortes précipitations observées sur la commune d'Anglet entre le 12 et le 16 janvier (un cumul de 154mm) ont eu un impact sur les analyses effectuées le 17.
31/01/2013	1100	309	Services de l'Agglomération Côte Basque Adour : Pluviométrie sur Anglet un cumul de 28 mm entre le 25 et le 28 janvier 2013, et n'avons pas relevé de débordement du réseau d'assainissement vers le milieu naturel avant votre prélèvement du 31 janvier 2013	Aucun débordement du réseau d'assainissement vers le milieu naturel n'a été observé avant le prélèvement.
14/02/2013	5712	2013	Services de l'Agglomération Côte Basque Adour : 50 mm le 11 février sur la commune d'Anglet : au-dessus d'une pluie qu'on peut traiter. Les déversoirs ont fonctionnés	Le 11 février la pluviométrie sur la commune d'Anglet était de 50mm, ce qui a pu avoir un impact sur le prélèvement effectué le 14 février.
14/03/2013	1274	92	Services de l'Agglomération Côte Basque Adour : Pas d'élément d'explication supplémentaires à la pluviométrie pouvant expliquer cette dégradation.	Les précipitations observées sur la commune d'Anglet durant la semaine du 4 au 10 mars, entraînant ruissellement et lessivage des sols constituent un élément d'explication quant à la dégradation de la qualité de l'eau.
28/03/2013	1188	109		
11/04/2013	1274	77		
02/05/2013	2567	234	Services de l'Agglomération Côte Basque Adour : En réponse, nous n'avons relevé aucun élément pour expliquer ce dépassement du 02/05 au spot de la Barre à Anglet.	
20/06/2013	9043	3020		
03/10/2013	1544	177	Services de la Ville d'Anglet : La surveillance des plages est désormais arrêtée. Nous ne procédons plus aux analyses le matin. Nous ne sommes pas au courant de cette dégradation de ce jeudi 3 octobre. Je me tourne vers Mr Lambert pour plus d'informations.	Cause inconnue
07/11/2013	3534	1265	Services de la Ville d'Anglet : nous n'avons pas plus d'éléments d'informations à vous communiquer que la pluviométrie pour expliquer ce dépassement de seuil.	La pluviométrie observée les jours précédant semble être responsable de la dégradation de la qualité de l'eau.
21/11/2013	2469	534	Services de la Ville d'Anglet : Pas d'explication supplémentaire du service pour La Barre	La pluviométrie observée les jours précédant semble être responsable de la dégradation de la qualité de l'eau.

9 Conclusion

9.1 Etat des lieux des sites faisant l'objet d'altération des eaux

75% des causes de dépassement sont liées à la pluviométrie avant le prélèvement. Cela interroge donc le réseau d'épuration domestique et les rejets suite aux surverses des systèmes dans le cycle naturel.

Pour chaque site suivi nous avons identifié **une récurrence des causalités de dépassement.**

Ainsi, différentes sources de pollution potentielles ont été identifiées pour chacun des 11 sites suivis (station d'épuration, postes de refoulements, déversoirs d'orage...) et cartographiées ci-dessous.

L'identification a pu être réalisée à partir des **observations** du réseau de suivi de la côte basque en lien avec les enquêtes initiées ; mais également des informations récupérées sur les fiches synthétiques des **profils** de vulnérabilité des zones de baignade quand disponible.

Ces outils permettent d'améliorer la compréhension du site et du réseau d'assainissement local grâce entre autre à une hiérarchisation de l'impact potentiel de ces derniers sur le milieu.

9.2 Résumé par spot de la dégradation :

Spots	Dégradations liées à la pluviométrie	Remarques
SOKOBURU Hendaye	Non	Selon nos résultats pas de lien avec la pluviométrie mesurée. D'autres paramètres océano-météorologiques (courant, marées, vent) ou des dysfonctionnements sur les systèmes d'assainissement.
FLOTS BLEUS St Jean de Luz	Oui	Lien direct avec la pluviométrie mais il est difficile d'identifier la source directe en raison de la multiplicité des sources de dégradation autour de la baie.
ERROMARDIE St Jean de Luz	Oui	Rivière Grand Ichaca
LAFITENIA St Jean de Luz	Non	Selon nos résultats, les indices de pluviométrie et les épisodes de dégradation de la qualité des eaux ne sont pas corrélés pour le spot de Lafiténia, St Jean de Luz. Des facteurs tels que les courants, vents et marées sont sans doute à l'origine des dépassements.
CENITZ Guéthary	Oui	La pluviométrie n'est pas un facteur unique de dégradation de la qualité de l'eau ; la contamination peut être liée à d'autres paramètres océano-météorologiques (courant, marées, vent) ou des dysfonctionnements sur les systèmes d'assainissement.
UHABIA Bidart	Oui	
Bidart CENTRE	Oui	Selon conditions océano-météorologiques car pas de rejet direct. Influence du fleuve Uhabia.
ILBARITZ Bidart	Oui	Pas systématiquement lié à la pluviométrie, il peut être question ponctuellement de l'ANC et élevage en amont.
PORT VIEUX Biarritz	Oui	
GRANDE PLAGE Biarritz	Oui	
LA BARRE Anglet	Oui	Estuaire de l'Adour : forte problématique amont aval.

SPOT : PLAGE DE SOKOBURU – HENDAYE



LEGENDE	
	Station d'épuration
	Poste de refoulement
	Bassin de rétention
	Rejet eau douce
	Déversoir d'orage
Code couleur :	
	Faible impact sur la qualité des eaux de baignade
	Impact moyen sur la qualité des eaux de baignade
	Fort impact sur la qualité des eaux de baignade

D'après les données que nous disposons, le risque de pollution du spot de Sokoburu provient principalement du fleuve Bidassoa qui se jette à la mer entre les communes d'Hondarribia et Hendaye. La contamination bactériologique de ce fleuve est liée aux rejets d'eau usée des installations d'assainissement de part et d'autre du cours d'eau. D'après nos résultats d'analyse, on constate que des dépassements ont particulièrement lieu en hiver (S01, S03, S05, S07, S11, S13) sans corrélation avec la pluviométrie. Inversement, lors d'épisodes pluvieux supérieurs à 20 mm, aucune contamination n'a été notée (S22, S25). D'autres paramètres doivent donc être pris en compte, tels que le courant, les marées et le vent.

SPOT : FLOTS BLEUS – SAINT JEAN DE LUZ



LEGENDE	
	Station d'épuration
	Poste de refoulement
	Bassin de rétention
	Rejet eau douce
	Déversoir d'orage
Code couleur :	
	Faible impact sur la qualité des eaux de baignade
	Impact moyen sur la qualité des eaux de baignade
	Fort impact sur la qualité des eaux de baignade

La pluviométrie est le principal facteur de pollution du spot des Flots Bleus. En effet, lors de fortes pluies, les réseaux d'assainissement des communes alentours sont rapidement en surcharge entraînant des déversements des eaux excédentaires directement dans la baie ou dans les rivières de la Nivelle et d'Untxin (avant rejet dans la baie). Si **un lien est fait entre la pluviométrie et les dépassements**, il est difficile d'identifier la cause en raison de la **multiplicité des sources de dégradation** autour de la baie.

SPOT : ERROMARDIE – ST JEAN DE LUZ



LEGENDE

-  Station d'épuration
-  Poste de refoulement
-  Bassin de rétention
-  Rejet eau douce
-  Déversoir d'orage

Code couleur :

-  Faible impact sur la qualité des eaux de baignade
-  Impact moyen sur la qualité des eaux de baignade
-  Fort impact sur la qualité des eaux de baignade

Les principales sources de pollution de cette plage sont les déversements des eaux non traitées lors de **fortes pluies**. Les rejets se font, soit directement sur la plage (des PR et DO), soit via la rivière Grand Ichaca.

SPOT : LAFITENIA – ST JEAN DE LUZ



LEGENDE

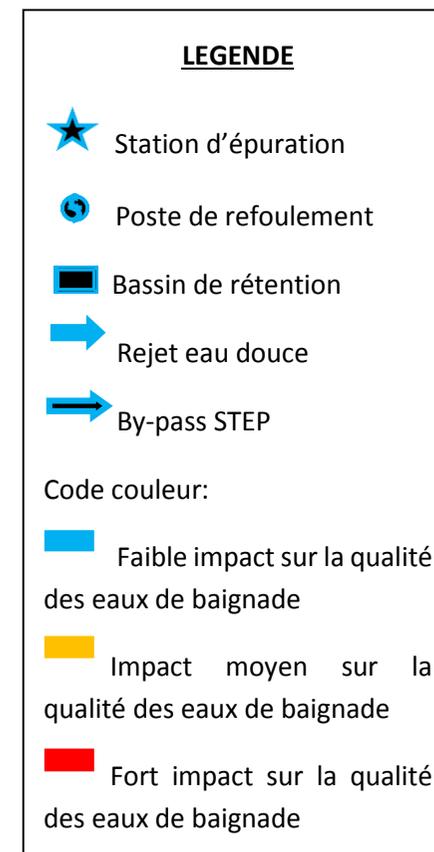
-  Station d'épuration
-  Poste de refoulement
-  Bassin de rétention
-  Rejet eau douce
-  Déversoir d'orage

Code couleur :

-  Faible impact sur la qualité des eaux de baignade
-  Impact moyen sur la qualité des eaux de baignade
-  Fort impact sur la qualité des eaux de baignade

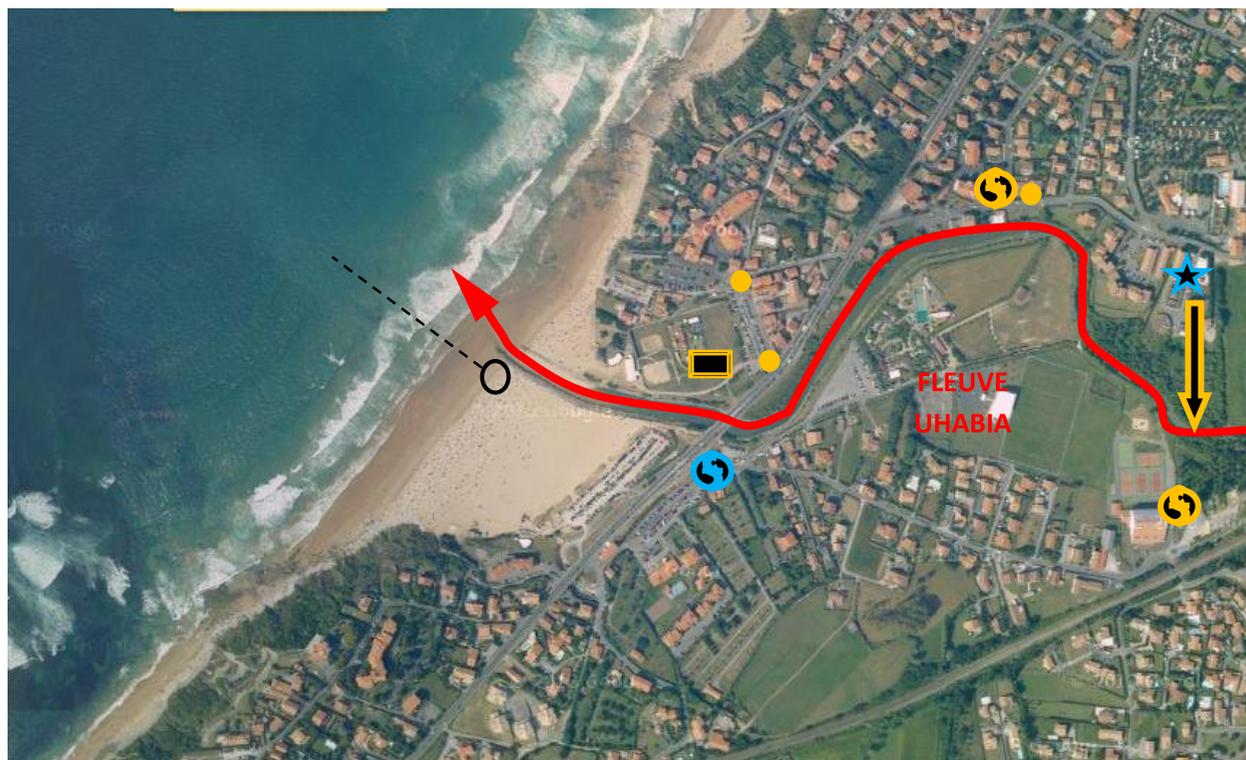
Selon nos résultats, les indices de pluviométrie et les épisodes de dégradation de la qualité des eaux **ne sont pas corrélés** pour le spot de Lafiténia, St Jean de Luz. Des facteurs tels que les courants, vents et marées sont sans doute à l'origine des dépassements.

SPOT : CENITZ – GUETHARY



Lors de fortes précipitations, les PR et la station d'épuration de Cénitz peuvent avoir un impact sur la qualité de l'eau en cas de déversement. Selon nos analyses, des dépassements ont été observés uniquement en automne, avec des précipitations nulles ou inférieures à 5 mm (S40, S47 et S49), alors qu'aucune dégradation n'a été constatée lors de très fortes pluies (S03, S11, S22...). **La pluviométrie n'est donc pas ici un facteur unique de dégradation** de la qualité de l'eau ; la contamination peut être liée à d'autres **paramètres océano-météorologiques** (courant, marées, vent) ou des **dysfonctionnements** sur les systèmes d'assainissement.

SPOT : UHABIA – BIDART



LEGENDE

-  Station d'épuration
-  Poste de refoulement
-  Bassin de rétention
-  Rejet eau douce
-  Déversoir d'orage
-  By-pass STEP

Code couleur :

-  Faible impact sur la qualité des eaux de baignade
-  Impact moyen sur la qualité des eaux de baignade
-  Fort impact sur la qualité des eaux de baignade

La pollution provient majoritairement du fleuve Uhabia qui se jette directement sur la plage. La contamination bactériologique des eaux superficielles serait essentiellement due aux **déversements des eaux usées lors de fortes pluies** (à partir de 5 mm). On notera que le classement annuel s'est amélioré de 2012 à 2013 passant **de insuffisant à suffisant**, il est possible que ce soit en lien avec les efforts mis en place dans le cadre du **contrat de bassin**.

SPOT : BIDART CENTRE – BIDART



LEGENDE

-  Station d'épuration
-  Poste de refoulement
-  Bassin de rétention
-  Rejet eau douce
-  Déversoir d'orage

Code couleur :

-  Faible impact sur la qualité des eaux de baignade
-  Impact moyen sur la qualité des eaux de baignade
-  Fort impact sur la qualité des eaux de baignade

Le fleuve Uhabia est susceptible de générer une pollution sur la plage du Centre sous certaines conditions météorologiques. Deux dépassements ont été enregistrés mais l'enquête sur l'origine de la pollution n'a pas été élucidée.

SPOT : ILBARRITZ – BIDART



LEGENDE

-  Station d'épuration
-  Poste de refoulement
-  Bassin de rétention
-  Rejet eau douce
-  Déversoir d'orage

Code couleur :

-  Faible impact sur la qualité des eaux de baignade
-  Impact moyen sur la qualité des eaux de baignade
-  Fort impact sur la qualité des eaux de baignade

Les principales sources bactériologiques sont les apports de pollution par le cours d'eau Lamoulie (rejet direct sur la plage) et l'Uhabia (sous certaines conditions météorologiques) en provenance de leurs bassins versants : **assainissement collectif, assainissement non collectif, élevage**. Les postes de refoulement proches de la plage peuvent avoir un impact important en cas de déversement. **en cas de fortes pluies, la contamination bactériologique n'est pas systématique** puisqu'il a été observé des dépassements uniquement à deux reprises suite à des précipitations (S07, S20).

SPOT : PORT VIEUX – BIARRITZ



LEGENDE

-  Station d'épuration
-  Poste de refoulement
-  Bassin de rétention
-  Rejet eau douce
-  Déversoir d'orage

Code couleur :

-  Faible impact sur la qualité des eaux de baignade
-  Impact moyen sur la qualité des eaux de baignade
-  Fort impact sur la qualité des eaux de baignade

Le risque de dégradation de la qualité de l'eau peut provenir du PR du Port Vieux en cas de déversement mais également sous certaines conditions de marées par l'apport d'eau polluée des plages avoisinantes.

SPOT : GRANDE PLAGE – BIARRITZ



LEGENDE

-  Station d'épuration
-  Poste de refoulement
-  Bassin de rétention
-  Rejet eau douce
-  Déversoir d'orage

Code couleur :

-  Faible impact sur la qualité des eaux de baignade
-  Impact moyen sur la qualité des eaux de baignade
-  Fort impact sur la qualité des eaux de baignade

La pluviométrie est ici le premier facteur de pollution bactériologique. En effet, lors de fortes pluies, le réseau d'assainissement est rapidement en surcharge entraînant un éventuel déversement des eaux non traitées directement sur la plage. La contamination peut surgir quelques jours après une précipitation, suite aux **rejets des eaux excédentaires stockées dans les bassins d'orage.**

SPOT : LA BARRE – ANGLET



LEGENDE

-  Station d'épuration
-  Poste de refoulement
-  Bassin de rétention
-  Rejet eau douce
-  Déversoir d'orage

Code couleur :

-  Faible impact sur la qualité des eaux de baignade
-  Impact moyen sur la qualité des eaux de baignade
-  Fort impact sur la qualité des eaux de baignade

Le risque de pollution du spot de la Barre provient principalement de l'Adour qui se jette à la mer à proximité de la plage. La contamination bactériologique de ce fleuve est liée aux rejets d'eaux usées des **installations d'assainissement en amont**, liés particulièrement à la **montée en charge des réseaux d'assainissement lors de fortes pluies**.

10 Concertation

10.1 Organisation de la concertation

L'un des principaux objectifs pour Surfrider, à travers la mise en place de ce réseau de suivi, était de mettre en place un travail de concertation autour de la qualité des eaux littorales.

La concertation s'est ainsi mise en place à la fois de manière verticale avec les collectivités locales et les établissements publics de l'Etat et de manière horizontale avec la Société Civile.



Figure 6 : Schéma simplifié des interlocuteurs privilégiés de Surfrider Foundation Europe (échelle verticale)



Figure 7 : Schéma simplifié des interlocuteurs privilégiés de Surfrider Foundation Europe (échelle horizontale)

10.2 Déroulement de la concertation

Les comités de pilotage permettent de faire des bilans réguliers sur le réseau avec l'ensemble des partenaires, techniciens et élus du territoire. Ainsi deux comités de pilotage ont eu lieu en 2012.

Comité de pilotage	Date	Objet
1	05.03.2013	Présentation année, actions, communication.
2	25.06.2013	Résultats, dépassements, enquêtes, comm.
3	16.07.2013	Comité extraordinaire : réajustements projet
4	Déc. 2013	Bilan annuel, perspectives

La mise en perspective des connaissances de chacun nous permet non seulement d'affiner les connaissances sur chaque spot mais aussi de participer collectivement à la reconquête de la qualité du milieu.

A noter que Surfrider a, dans le même temps, intégré des organes de concertation déjà existants :

- **SAGE Côtiers Basques** : Surfrider est membre de la Commission Locale de l'Eau et participe à ce titre aux commissions thématiques. Nous avons ainsi participé à deux commissions sur la qualité des eaux.

- **Contrat de bassin de l'Uhabia** : nous entretenons un dialogue suivi avec l'animatrice du contrat de bassin. Dans ce cadre-là nous avons demandé à avoir un retour régulier sur le calendrier de réalisation des actions pour la résorption des pollutions du bassin versant. Depuis peu Surfrider fait partie du groupe « Alerte pollution Uhabia ».
- **Le Secrétariat Permanent de Prévention des Polluants Industriels Estuaire de l'Adour (SPPPI)** est une instance de concertation dont l'ambition première est l'amélioration de la connaissance liée aux risques de pollution industriels en orientant les actions nécessaires dans une démarche d'information du public.

Ordres du jour des comités de pilotage :

Comité de pilotage 1 : 05.03.2013

- Présentation du Responsable du Bureau Aquitaine : Jérémie Pichon et du nouveau Chargé de programme qualité de l'eau : Etienne Collinet.
- Présentation des derniers résultats de prélèvement : à partir semaine 47 (22 novembre)
- Point sur les dépassements liés aux fortes précipitations qui ont eu lieu ces 3 derniers mois
- Proposition d'ajout du spot de Port vieux au réseau de suivi
- Présentation du projet de communication des résultats du Réseau de suivi de Surfrider via le site Surf Report
- Point sur la mobilisation du réseau de bénévoles

Comité de pilotage 2 : 05.06.2013

- Présentation des résultats de la saison hivernale (Novembre 2012 à Avril 2013)
- Point sur les dépassements / Bilan sur les personnes enquêtées
- Retour sur les analyses du Port Vieux
- Partenariat Surf Report / Possibilité partenariat avec Surf Prévention
- Autocollant flash code (facilité et rapidité d'accès)
- Point sur la mobilisation du réseau de bénévoles Waterman Testeur

Comité de pilotage extraordinaire 3 du 16.07.2013

En lien avec la crise médiatique qu'a connue la côte basque durant les mois de mai, juin et juillet 2013

- Redéfinition des spots d'activités nautiques suivis : Surfrider propose de déterminer, sur les 11 spots suivis, un point GPS correspondant à la zone d'activités nautiques
- Amélioration de la pédagogie du réseau de suivi dans les pages web Surfrider et autres outils de communication.

Comité de pilotage 4 du 11 décembre 2013

- Bilan annuel 2013 technique
- Point sur l'évolution des prélèvements : spots d'activités nautiques, conditions de prélèvements Waterman testeurs, processus de validation de l'information, point sur l'évolution pédagogique du Site web Surfrider
- Retour sur la situation de crise médiatique juin-juillet et la communication
- Perspectives 2014

Cf. ANNEXE 1: Présentation détaillée .ppt des comités de pilotage

Ce processus de concertation a fait l'objet d'une discussion et mis au point lors du comité de pilotage extraordinaire de juillet 2013.

Un **process validé par chaque membre du COPIL** a été arrêté permettant aux communes de répondre sur des causes de dépassement éventuelles, d'avoir le temps de chercher les causes et valider la diffusion de l'information.

10.3 Processus de mise en ligne de l'information :

Objectif : Chaque commune connaît, dans la mesure du possible, les raisons d'un éventuel dépassement des résultats bactériologiques : pollution ponctuelle ou récurrente. **Notre objectif est d'échanger ensemble sur les causes des mauvais résultats et des mots utilisés pour les expliquer avant la mise en ligne.**

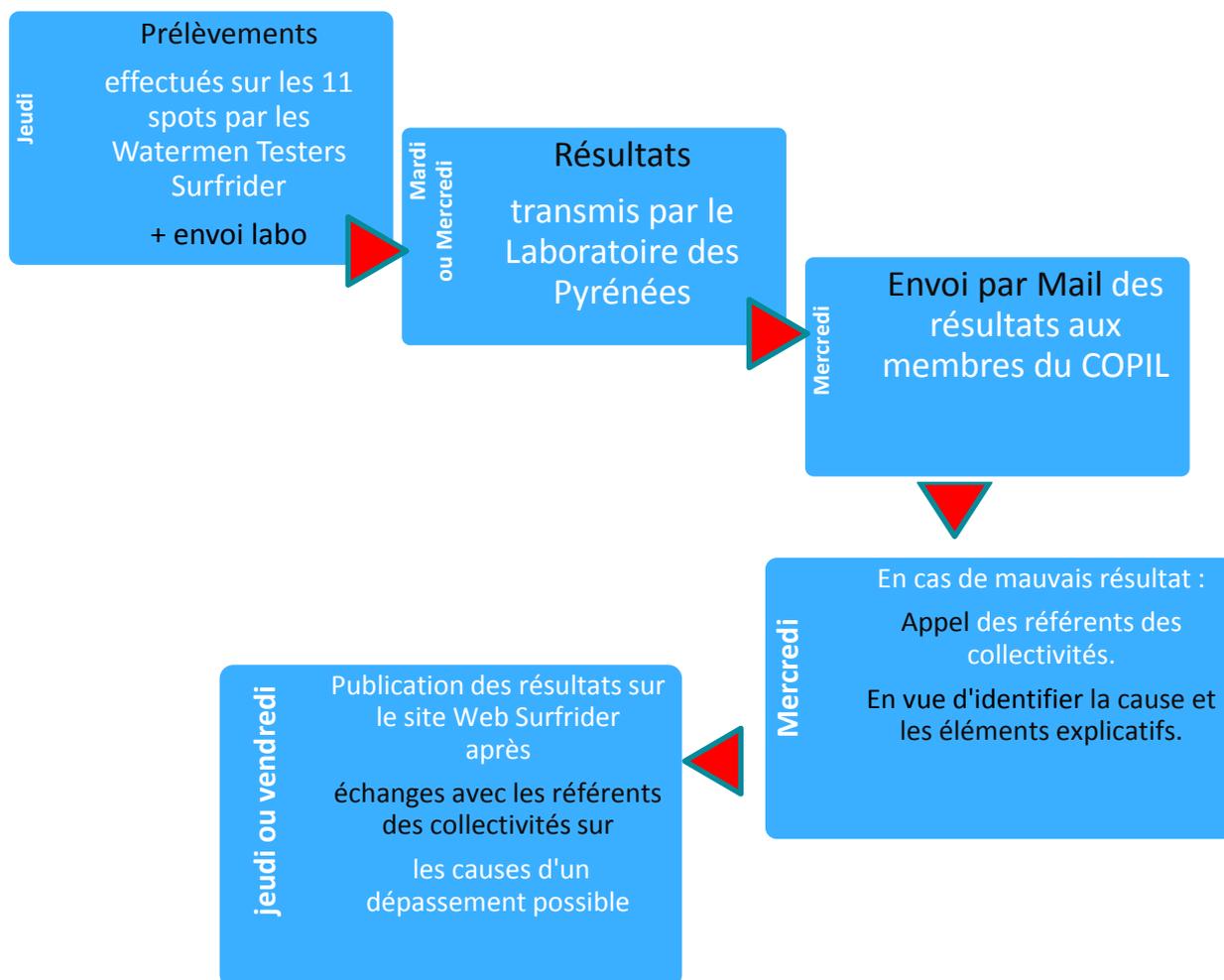


Figure 8 : Processus de mise en ligne de l'information

Liste des Référents des communes

Organisme	Référent	Fonction	Mail	Adresse	Ligne directe	Ligne générale
Communauté d'Agglomération Côte Basque Adour	Gens Lionel	Direction Eaux et littoral Chef du service administration et relations contractuelles	l.gens@agglo-cotebasque.fr	15 avenue Foch - CS 88507 64185 Bayonne CEDEX	05 59 25 37 02	
Communauté d'Agglomération Côte Basque Adour	Mabille Nadia	Responsable du service Environnement	n.mabille@agglo-cotebasque.fr			05 59 44 72 95
Ville d'Anglet	Courrèges Corinne Anne Francine Laffontas	Responsable Service Environnement et Développement durable	c.courreges@anglet.fr ; af.laffontas@anglet.fr	Parc Écologique Izadia 297, avenue de l'Adour 64600 ANGLET		05 59 57 17 47
Ville de Biarritz	Landrin Christophe	Directeur Général Adjoint	c.landrin@biarritz.fr		05 59 41 59 41	
SIVOM Uhabia	Lebougre Carine	Animatrice du contrat de bassin	clebougre@arbonne.fr	mairie d'Arbonne 64 ARBONNE		05 59 41 94 66 mairie Arbonne
Ville de Bidart	Blaise Alain	Directeur des Services Techniques	a.blaise@bidart.fr	mairie de Bidart 64 210 BIDART	06 28 91 63 44	Services Techniques 05 59 54 98 76
Sage Cotiers Basques	Lebarbu Maéva	Animatrice SAGE Cotiers Basques	m.lebarbu@agglospb.fr		06 83 30 93 09	
Ville de Guéthary	Larrousset Albert	Maire	mairie@guethary.fr	64210 Guéthary		05 59 26 57 83
Ville de St Jean de Luz	Bussone Stéphane	Directeur Général des Services	s-bussone@ville-saintjeandeluz.fr	Mairie de St Jean de Luz Place louis XIV 64500 St Jean de Luz		05 59 51 61 71
Hendaye	Laville Bernard	Directeur des Services Techniques et de l'environnement	st-c.elissalde@mairie-hendaye.com	Place de la République BP 60150 64701 Hendaye Cedex	05 59 48 23 15 06 75 38 33 52	

11 Communication

11.1 Communication de Surfrider

L'ensemble des résultats de notre étude est diffusé au réseau Surfrider : partenaires, pratiquants, adhérents, sympathisants et grand public.

Le but est de répondre au mieux à l'un des objectifs du réseau de suivi complémentaire : l'amélioration de l'information des usagers.

Ainsi nous utilisons différents canaux de communication : mail, web, réseaux sociaux, médias.

- Diffusion par **mails** aux partenaires directs du réseau de suivi chaque semaine : financeurs, membre du COFIL et référents des communes et communautés d'agglomération, bénévoles Waterman tester etc.
- Relai sur le **site internet de l'antenne** bénévole des Pyrénées Atlantiques (**Antenne 64**).
- **Mise en ligne sur le site internet** de Surfrider Foundation Europe dans la rubrique *Laboratoire*, de la même manière que pour les réseaux de suivi complémentaires effectués en Méditerranée et en Bretagne. Cette mise en ligne régulière permet aux pratiquants d'activités nautiques et de manière plus large au grand public, de prendre connaissance de la qualité des spots dans lesquels ils évoluent.

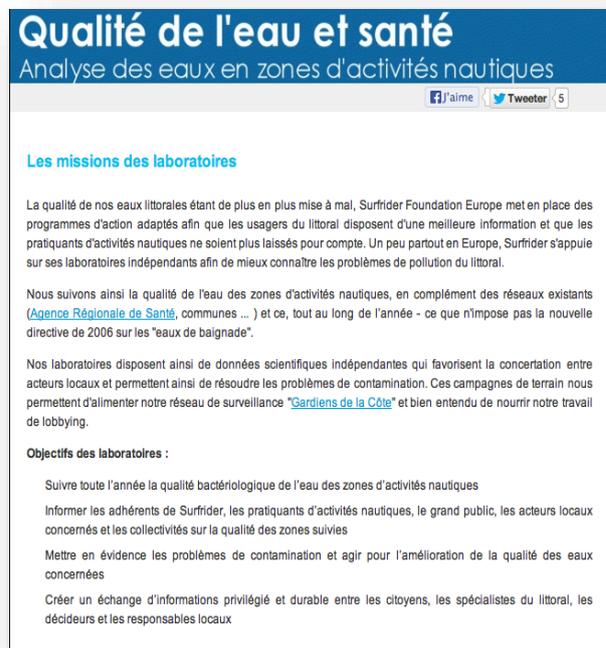
Au regard de la fréquentation du site la demande en information est surtout intervenue lors de la crise estivale.

Cf. *ANNEXE 2 : Statistiques fréquentation site web page laboratoires site web Surfrider*

Suite à la crise médiatique de juin juillet 2013 un travail d'amélioration de la pédagogie du site web de Surfrider a été entrepris en 5 points :

<http://www.surfrider.eu/fr/qualite-de-leau-et-sante/faq.html>

- 1 Redéfinition **des titres du projet** « Zones activités nautiques » et « Spot »
- 2 Définition de la **mission Surfrider** qualité de l'eau
- 3 Création d'une **FAQ**
- 4 Précision sur la démarche **indicative** du réseau de suivi Surfrider
- 5 **Liens web** sur les sites des communes, agglo et ARS pour connaître la qualité de l'eau des zones de baignade en été



Qualité de l'eau et santé
Analyse des eaux en zones d'activités nautiques

f J'aime | T Tweeter 5

Les missions des laboratoires

La qualité de nos eaux littorales étant de plus en plus mise à mal, Surfrider Foundation Europe met en place des programmes d'action adaptés afin que les usagers du littoral disposent d'une meilleure information et que les pratiquants d'activités nautiques ne soient plus laissés pour compte. Un peu partout en Europe, Surfrider s'appuie sur ses laboratoires indépendants afin de mieux connaître les problèmes de pollution du littoral.

Nous suivons ainsi la qualité de l'eau des zones d'activités nautiques, en complément des réseaux existants (*Agence Régionale de Santé*, communes ...) et ce, tout au long de l'année - ce que n'impose pas la nouvelle directive de 2006 sur les "eaux de baignade".

Nos laboratoires disposent ainsi de données scientifiques indépendantes qui favorisent la concertation entre acteurs locaux et permettent ainsi de résoudre les problèmes de contamination. Ces campagnes de terrain nous permettent d'alimenter notre réseau de surveillance "*Gardiens de la Côte*" et bien entendu de nourrir notre travail de lobbying.

Objectifs des laboratoires :

- Suivre toute l'année la qualité bactériologique de l'eau des zones d'activités nautiques
- Informers les adhérents de Surfrider, les pratiquants d'activités nautiques, le grand public, les acteurs locaux concernés et les collectivités sur la qualité des zones suivies
- Mettre en évidence les problèmes de contamination et agir pour l'amélioration de la qualité des eaux concernées
- Créer un échange d'informations privilégié et durable entre les citoyens, les spécialistes du littoral, les décideurs et les responsables locaux

Qualité de l'eau et santé

Comprendre la surveillance de la qualité de l'eau sur les plages

J'aime Twitter 0

Au cours des dernières semaines, nous avons recueilli de nombreux témoignages et questions des usagers autour de la qualité des eaux du littoral. Surfrider a souhaité partager ces questions et leurs réponses au travers d'une FAQ.

Qu'est-ce qu'une zone de baignade ?

Quels sont les critères étudiés pour la pollution de l'eau de baignade ?

Comment savoir si l'eau dans laquelle je me baigne est propre à la baignade ?

Quels sont les risques pour ma santé ?

Pourquoi a-t-on les résultats 3 jours après le prélèvement ?

Ne peut on pas avoir des résultats plus rapidement ?

Pourquoi la qualité de l'eau est-elle moins bonne après de fortes pluies ?

Comment peut on améliorer la qualité bactériologique de l'eau par temps de pluie ?

Quand sont faits les prélèvements ?

Quels sont les rôles précis de l'ARS, des communes et de Surfrider ?

Surfrider peut-elle fermer une plage ?

Pourquoi les réseaux de suivi Surfrider ne font pas de prélèvement toutes les semaines ?

La couleur de l'eau reflète-t-elle la qualité de l'eau ?

Pourquoi les résultats d'analyses bactériologiques sont si variables ?

La surveillance des zones d'activités nautiques n'étant soumise à aucune obligation réglementaire, Surfrider utilise à titre indicatif les critères et seuils utilisés dans la directive eau de baignade (2006/7/CE) et la circulaire DGS/EA4/2009/389 du 30 décembre 2009.

Une pollution à court terme, peut être identifiée par un dépassement de l'une des valeurs seuils sur les indicateurs *Escherichia coli* et entérocoques intestinaux (1000 *Escherichia coli* UFC/100ml et 370 Entérocoques UFC/100ml).

Pour avoir des informations sur les questions sanitaires, la qualité des eaux de baignade en période estivale et le classement des plages, vous pouvez consulter les sites des collectivités et du ministère de la santé :

[Hendaye](#)

[Saint Jean de Luz](#)

[Guéthary](#)

[Bidart](#)

[Biarritz](#)

[Anglet](#)

[Communauté d'Agglomération Côte Basque Adour](#)

[Agglomération Sud Pays Basque](#)

[Ministère de la santé](#)

11.2 Communication des parties prenantes sur la qualité de l'eau

Mai-juillet 2013 : une situation de crise

Les mois de Mai-juin 2013 ont vu une pluviométrie exceptionnelle sur le pays basque.

- Biarritz : 554,8mm
- Pointe de Socoa : 405,6mm

Ces épisodes pluvieux ont entraîné la saturation de nombreuses STEP et des dépassements des seuils bactériologiques.

Dans un souci de santé publique, les communes ont mis en place une gestion active et des fermetures ponctuelles de plage.

Ces dépassements et fermetures ont été relayées dans des articles de journaux, les réseaux sociaux, le web provoquant un **emballement** général sur **les risques de baignade potentiels** : perte d'un œil, d'un membre etc...

Surfrider a reçu beaucoup de coups de téléphone, post facebook et mails d'usagers inquiets et trouvant peu de réponse dans les canaux de diffusion institutionnels.

Exemple de mail type:

Bonjour, je viens d'apprendre que les plages de la Milady et d'Ilbaritz ont hissées le drapeau rouge aujourd'hui pour cause de pollution, j'ai deux jeunes enfants qui adorent se baigner et je suis inquiète, si les plages sont ré ouvertes dès demain, est-ce que le risque persiste, quel est ce risque? (je suis biarrotte mais je ne trouve rien sur le site officiel de la ville) merci de me répondre. **Mme P., lundi 8 juillet 2013.**

Quelle communication? Quel accès à l'information?

Cet épisode pose la question de la communication des différentes parties impliquées dans l'information sur la qualité de l'eau.

- ✓ **Communication de crise** : Réponse rare, trop tardive et n'utilisant pas tous les canaux de diffusion.
 - ARS : « Élément de langage » envoyé en interne le 16 juillet 2013
 - Surfrider: pas de Communiqué de Presse

L'absence ou la rareté de la communication a sans doute alimenté les rumeurs et fantasmes des citoyens, touristes et pratiquants. Un besoin de **pédagogie** a été révélé par cette crise médiatique intervenue en début de saison estivale.

- ✓ **accès à l'information sur la qualité des eaux en été**

Information difficile à trouver selon les usagers que nous avons eu en contact, et ne donnant que l'information ouverture/fermeture mais pas de message quant à la santé et les risques, excepté sur le site ville de Bidart:

- sur internet: nombreux clics pour trouver l'information
- par tel info plages : 0805 2000 64 seulement info ouverture et météo

- Profils de baignade: toutes les communes ne les publient pas sur leur site (excepté Bidart : <http://www.bidart.fr/Urbanisme-Environnement/Environnement-Developpement-durable-Plages/Plages-Qualite-des-eaux-de-baignade> et Agglo Sud pays basque : <http://www.agglo-sudpaysbasque.fr/environnement/qualite-des-eaux-de-baignade/profils-des-zones-de-baignade.html>)
- Aux entrées des plages, les résultats ARS affichés sont bruts et manquent de pédagogie

Les communes et agglomérations sont engagées dans des **SAGE côtiers basques et contrats de bassin** pour la reconquête de la qualité de l'eau à moyen et long terme. Ce sont les mesures nécessaires et un travail de fond qui vont permettre de réduire ces épisodes de dépassement. De plus une **gestion active** est mise en place pour des objectifs de santé publique et fermeture préventive de plage. Le public ne trouve cependant pas de **communication claire et rassurante** sur ces sujets qui permettrait de réduire les rumeurs et peurs rencontrées en juin-juillet 2013 notamment **au regard des actions engagées par les communes**.

12 Perspectives 2014 : proposition de poursuite du réseau

Les différentes actions mises en place par Surfrider Foundation Europe depuis plusieurs années ainsi que la base de données (informations, résultats d'analyses, témoignages, ...) qu'elle a acquise lui permettent d'être un acteur important en local sur des problématiques de pollution littorale.

Ces nombreuses données permettent d'observer les évolutions d'une année à l'autre sur la qualité des eaux littorales. Ainsi, des résultats encourageants permettent à l'association de constater que de nombreux efforts sont réalisés en matière de gestion des sources de pollution. Cependant, malgré ces efforts communs, le littoral reste à certains endroits soumis de manière importante aux actions de l'Homme. L'assainissement reste encore aujourd'hui de manière assez récurrente une des causes majeures des problèmes de pollution bactérienne.

Devenue depuis quelques années un véritable interlocuteur fort, interrogée par les membres du COPIL, par les usagers et par les scientifiques, l'association est force de proposition et apporte son avis à la gestion de ces espaces soumis aux pressions anthropiques. Les nombreux efforts réalisés ces dernières années doivent donc perdurer et s'accroître, ceci d'autant plus que la directive concernant uniquement les eaux de baignade entrera définitivement en vigueur début 2014. La mise en perspective des connaissances de chacun nous permet non seulement d'affiner les connaissances sur chaque spot mais aussi de participer collectivement à la reconquête de la qualité du milieu.

Surfrider a intégré les organes de concertation suivants :

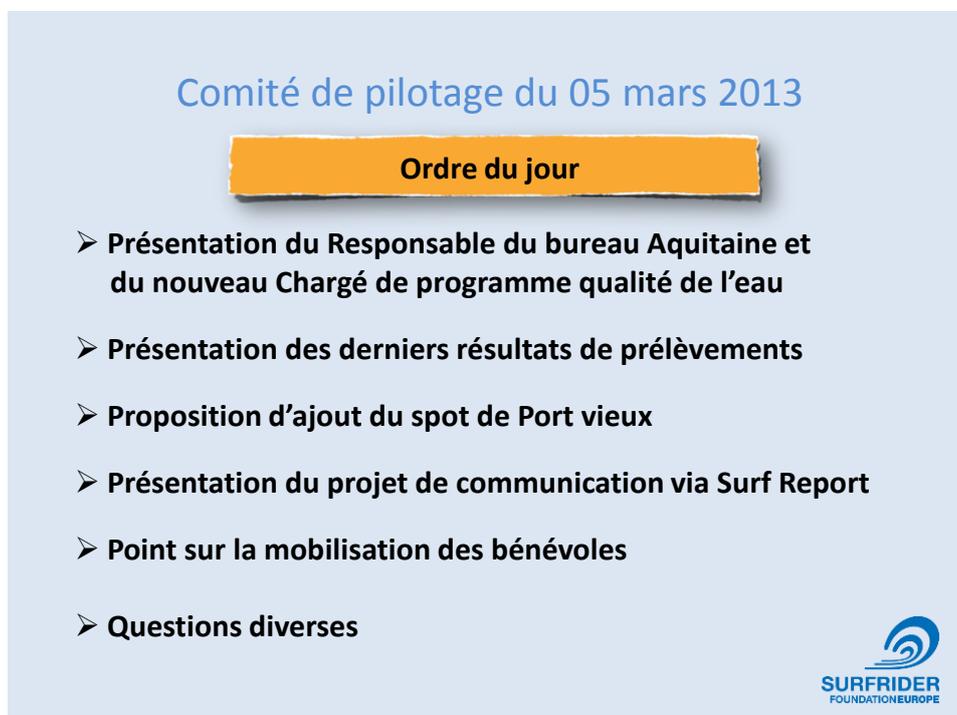
- **SAGE Côtier Basque** : Surfrider est membre de la Commission Locale de l'Eau et participe à ce titre aux commissions thématiques.
- **Contrat de bassin de l'Uhabia** : nous entretenons un dialogue suivi avec l'animatrice du contrat de bassin. Depuis peu Surfrider fait partie du groupe « Alerte pollution Uhabia ».
- **Le Secrétariat Permanent de Prévention des Polluants Industriels Estuaire de l'Adour (SPPPI)** : instance de concertation dont l'ambition première est l'amélioration de la connaissance liée aux risques de pollution industriels en orientant les actions nécessaires dans une démarche d'information du public.

Surfrider Foundation Europe souhaite donc **continuer à s'investir** à ces différents niveaux en 2014 dans ce travail de reconquête de la qualité des eaux côtières sur le littoral du département des Pyrénées Atlantiques.

ANNEXES

Annexe 1 : Présentation .ppt des différents Comités de pilotage

Support du comité de pilotage 1 : 05.03.2013



Présentation d'Etienne

- Licence de Géographie et aménagement (UPPA)
- Master de Géographie appliquée à la gestion de l'environnement littoral (Université de La Rochelle)

Mission au sein de Surfrider :

- Chargé de programme qualité de l'eau
- Animation du réseau de suivi 64

Nouvelles coordonnées: qualite.eau64@surfrider.eu



Les objectifs des réseaux de suivi complémentaires de SFE

Objectifs nationaux et européens

Surfrider milite contre les manques de la réglementation sur la qualité des eaux de baignade

- ▶ Meilleure information au public
- ▶ Garantie sanitaire pour les pratiquants d'activités nautiques
- ▶ Suivi toute l'année
- ▶ Prise en considération de la pollution chimique et des déchets

Lobbying auprès des instances européennes pour obtenir une directive fille à la directive baignade existante



Les objectifs des réseaux de suivi complémentaire de SFE

Objectifs régionaux



Directive 2006/7/CE

- Un classement annuel

Normes et classement des plages en fonction de la nouvelle directive	Paramètres microbiologiques	Excellente qualité	Bonne qualité	Qualité suffisante	Qualité insuffisante
	Escherichia Coli (UFC/100 ml)	<250 germes/100ml	<500 germes/100ml	<500 germes/100ml	>500 germes/100ml
Entérocoques (UFC/100 ml)	<100 germes/100ml	<200 germes/100ml	<185 germes/100ml	>185 germes/100ml	
Evaluation	Au 95ème percentile	Au 95ème percentile	Au 90ème percentile	Au 90ème percentile	

- Un classement journalier

CIRCULAIRE N°DGS/EA4/2009/389 du 30 décembre 2009 relative à l'élaboration des profils des eaux de baignade au sens de la directive 2006/7/CE.			
Paramètres microbiologiques	<	Seuil	<
Escherichia Coli (UFC/100 ml)	Bonne qualité	1000	Mauvaise qualité
Entérocoques (UFC/100 ml)		370	

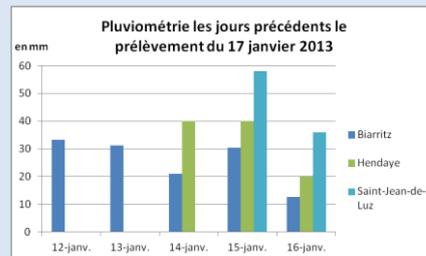
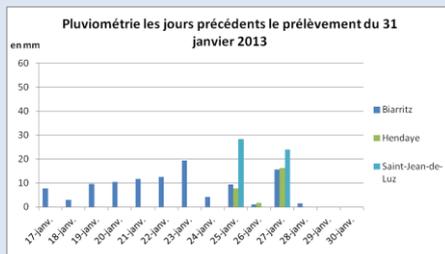
Résultats d'analyses depuis le 22 novembre 2012

Spots	Novembre		Décembre			Janvier		Février						
	S47	S49	S51	S01	S03	S05	S07							
	E. coli	Entéro	E. coli	Entéro	E. coli	Entéro	E. coli	Entéro	E. coli	Entéro				
Sokoburu	179	<15	697	179	457	15	1183	<15	1509	1020	1397	30	1033	161
Flot bleu	125	30	1327	588	3306	30			4368	1713	312	2341	2263	177
Erromardie	160	<15	500	212	697	61	690	30	640	309	232	15	591	93
Laffténia	1537	30	330	61	77	<15	1754	15	330	159	110	15	371	45
Cénitz	1415	<15	1295	108	289	15			465	197	350	30	814	61
Uhabia	15	<15	1494	787	324	77			2296	3315	143	15	189	449
Bidart centre	412	<15	654	212	1195	<15			590	304	15	30	412	142
Ibarritz	126	15	285	109	728	<15			285	144	93	26	1752	46
Grande plage	46	46	773	270	94	<15			215	292	15	15	1007	412
La Barre	127	<15	8329	3543	415	15			7101	1972	1100	309	5712	2013

Classement journalier au regard de la circulaire DGS/EA4/2009/389 en application de la Directive 2006/7/CE	
> au seuil de 1000 E.coli/100ml et/ou de 370 entéro./100ml	
< au seuil de 1000 E.coli/100ml et/ou de 370 entéro./100ml	
pas de prélèvement ce jour	

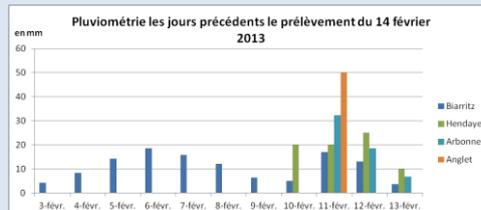
Les mauvais résultats observés depuis le mois de novembre doivent être mis en relation avec les fortes précipitations que l'on a pu observé sur cette même période

Sokoburu - 1509 E.coli/1020 entéro
Flot bleu - 4368 E.coli/ 1020 entéro
Uhabia - 2296 E.coli/ 3315 entéro
La Barre - 7101 E.coli/ 1972 entéro



Sokoburu - 1397 E.coli/ 30 entéro
Flot bleu - 312 E.coli/ 2341 entéro
La Barre - 1100 E.coli/ 309 entéro

Sokoburu - 1033 E.coli/ 161 entéro
Flot bleu - 2263 E.coli/ 177 entéro
Grande plage - 1752 E.coli/ 46 entéro
Ibarritz - 1007 E.coli/ 412 entéro
La Barre - 5712 E.coli/ 2013 entéro



Ajout du spot de Port Vieux au réseau de suivi

- Spot fortement fréquenté par les plongeurs et baigneurs tout au long de l'année
- Plusieurs témoignages reçus
- Proposition de suivi à partir du 14 mars 2013



Communication sur le site de Surf Report

Visualisation





Communication sur le site de Surf Report

Présentation des résultats

Nom du spot, photos, dernière analyse, la pastille qualité de l'eau, la date, la concentration en *Escherichia coli* et entérocoques intestinaux

Tous les résultats de ce site pour 2013

Dernière analyse	<i>Escherichia coli</i> /100ml	Enterocoques/100ml	Qualité de l'eau pour ce jour
13-02-2013	< 15	< 15	

L'année est divisée en 2 périodes de 6 mois chacune.
Saison estivale (1er Mai – 31 Octobre) : Prélèvement hebdomadaire
Saison hivernale (1er Novembre – 30 Avril) : Prélèvement bimensuel

[< Retour à la liste des spots](#)

[Résultats des années précédentes](#)

Dernière analyse : 13-02-2013

Escherichia coli/100ml : < 15
Enterocoques/100ml : < 15

Qualité de l'eau pour ce jour : 



Communication sur le site de Surf Report

Interview

Quelques questions adressées au chargé de programme ainsi qu'à un élu du territoire.

Thématiques: Enjeux / Intérêt du réseau / Plus value du partenariat

La note d'interprétation

Il s'agit d'une indication disponible sur la première page du site de Surf Report expliquant l'intérêt du projet de suivi de la qualité de l'eau



Communication sur le site de Surf Report

Calendrier

- **Printemps 2013 : phase test** laboratoires Méditerranée et de Bretagne
- **Prochain COPIL (mi-juin)** : présentation de cette mise en ligne
- **Eté 2013** : mise en ligne des résultats du réseau de suivi du Pays Basque



Mobilisation du réseau de bénévoles

- 10 Waterman Testeurs actifs tout au long de l'année
- Formation systématique de tous les nouveaux bénévoles



- Information et sensibilisation aux enjeux de la qualité de l'eau
- Animation de groupe de bénévoles
- Projet de média-training





Merci de votre attention

SURFRIDER
FOUNDATION EUROPE

Support du comité de pilotage 2 : 05.06.2013

Comité de pilotage

*Réseau de Suivi complémentaire de la qualité
bactériologique de l'eau des zones d'activités
nautiques Côte Basque*



25 Juin 2013

Comité de pilotage du 25 juin 2013

Ordre du jour

- **Présentation des résultats de la saison hivernale (novembre 2012 à mai 2013)**
- **Point sur les dépassements / bilan sur les personnes enquêtées**
- **Retour sur les analyses du Port Vieux**
- **Partenariat Surf Report / Possibilité de partenariat avec Surf Prévention**
- **Autocollant flash code**
- **Point sur la mobilisation du réseau bénévole**



Les objectifs des réseaux de suivi complémentaires de SFE

Objectifs nationaux et européens

Surfrider milite contre les manques de la réglementation sur la qualité des eaux de baignade

- ▶ Meilleure information au public
- ▶ Garantie sanitaire pour les pratiquants d'activités nautiques
- ▶ Suivi toute l'année
- ▶ Prise en considération de la pollution chimique et des déchets

Lobbying auprès des instances européennes pour obtenir une directive fille à la directive baignade existante



Les objectifs des réseaux de suivi complémentaires de SFE

Objectifs régionaux



Directive 2006/7/CE

- Un classement annuel

Normes et classement des plages en fonction de la nouvelle directive	Paramètres microbiologiques	Excellente qualité	Bonne qualité	Qualité suffisante	Qualité insuffisante
	Escherichia Coli (UFC/100 ml)	<250 germes/100ml	<500 germes/100ml	<500 germes/100ml	>500 germes/100ml
Entérocoques (UFC/100 ml)	<100 germes/100ml	<200 germes/100ml	<185 germes/100ml	>185 germes/100ml	
Evaluation	Au 95ème percentile	Au 95ème percentile	Au 90ème percentile	Au 90ème percentile	

- Un classement journalier

CIRCULAIRE N°DGS/EA4/2009/389 du 30 décembre 2009 relative à l'élaboration des profils des eaux de baignade au sens de la directive 2006/7/CE.			
Paramètres microbiologiques	<	Seuil	<
Escherichia Coli (UFC/100 ml)	Bonne qualité	1000	Mauvaise qualité
Entérocoques (UFC/100 ml)		370	

Résultats d'analyses (du 8 novembre 2012 au 23 mai 2013)

Spots	nov-12			déc-12			janv-13			févr-13			mars-13																
	S45	S47	S49	S51	S01	S03	S05	S07	S09	S11	Pluie	E. coli	Entéro	Pluie	E. coli	Entéro													
Sokoburu	0	126	<15	3,2	179	<15	5,2	697	179	0	457	15	1,6	1193	<15	12,7	1509	1030	1397	30	10	1033	161	94	<15	11,9	2072	30	
Flot bleu	0	177	<15	3,2	125	30	5,2	1327	588	0	3306	30	1,6	12,7	4368	1713	312	2341	3,6	2263	177	3,6	591	93	514	<15	11,9	234	<15
Erromardie	0	177	<15	3,2	160	<15	5,2	500	212	0	697	61	1,6	690	30	12,7	640	309	232	15	3,6	371	45	791	<15	11,9	524	<15	
Lafiténia	0	144	15	3,2	1537	30	5,2	330	61	0	77	<15	1,6	1754	15	12,7	330	159	110	15	3,6	371	45	791	<15	11,9	524	<15	
Céintz	0	465	45	3,2	1415	<15	5,2	1295	108	0	289	15	1,6	12,7	465	197	350	30	3,6	814	61	94	<15	11,9	109	109	<15		
Uhabia	0	312	<15	3,2	15	<15	5,2	1494	787	0	324	77	1,6	12,7	2296	3315	143	15	6,8	189	449	46	<15	11,9	4572	371			
Bidart centre	0	160	<15	3,2	412	<15	5,2	654	212	0	1195	<15	1,6	12,7	580	304	15	30	3,6	412	142	580	<15	11,9	144	<15			
Ilbaritz	0	655	<15	3,2	126	15	5,2	285	109	0	728	<15	1,6	12,7	285	144	93	26	6,8	1793	46	15	<15	11,9	161	<15			
Grande plage	0	728	461	3,2	46	46	5,2	773	220	0	94	<15	1,6	12,7	315	292	15	15	3,6	1007	412	598	<15	11,9	2305	46			
La Barre	0	1567	<15	3,2	127	<15	5,2	8329	3543	0	415	15	1,6	12,7	7101	1972	1100	309	3,6	5712	2013	<15	<15	11,9	1274	92			

Spots	mars-13			avr-13			mai-13																	
	S13	S15	S17	S18	S19	S20	S21	S22																
Sokoburu	4	3042	390	0	15	15	0,2	46	<15	2,4	805	<15	0	<15	15	7,6	213	<15	5,4	524	253	25,4	472	61
Flot bleu	4	30	30	0	109	<15	0,2	213	15	2,4	728	15	0	61	<15	7,6	127	<15	5,4	1754	253	25,4	472	61
Erromardie	4	6668	1924	0	195	<15	0,2	318	213	2,4	848	77	0	94	<15	7,6	350	30	5,4	1793	94	25,4	554	30
Lafiténia	4	46	<15	0	77	<15	0,2	15	<15	2,4	61	15	0	<15	30	7,6	1021	<15	5,4	179	46	25,4	559	94
Céintz	4	46	<15	0	94	<15	0,2	15	61	2,4	46	15	0	15	<15	7,6	390	<15	5,4	15	<15	25,4	489	110
Uhabia	4	654	253	0	46	<15	0,2	15	<15	2,4	30	15	0	30	<15	7,6	514	61	5,4	712	690	25,4	1315	668
Bidart centre	4	<15	<15	0	45	15	0,2	<15	61	2,4	15	<15	0	30	<15	7,6	872	<15	5,4	415	61	25,4	668	197
Ilbaritz	4	253	<15	0	15	<15	0,2	179	15	2,4	393	61	0	94	<15	7,6	3071	<15	5,4	461	109	25,4	419	61
Port Vieux	4	647	<15	0	46	<15	0,2	179	<15	2,4	232	<15	0	15	46	7,6	1988	<15	5,4	461	15	25,4	177	30
Grande plage	4	2249	15	0	213	161	0,2	<15	<15	2,4	144	<15	0	110	15	7,6	1531	<15	5,4	1573	61	25,4	2792	368
La Barre	4	1188	109	0	1274	77	0,2	539	15	2,4	2567	234	0	77	15	7,6	438	45	5,4	4074	981	25,4	13894	2322

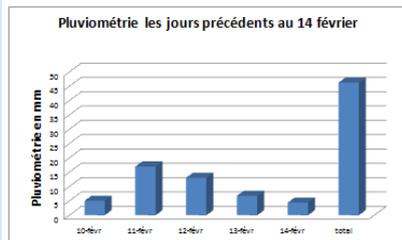
CIRCULAIRE N°DGS/EA4/2009/389 du 30 décembre 2009 relative à l'élaboration des profils des eaux de baignade au sens de la directive

Paramètres microbiologiques	<	Seuil	<
Escherichia Coli (UFC/100 ml)	1000	Qualité SUFFISANTE	Qualité INSUFFISANTE
Entérocoques (UFC/100 ml)	370	Qualité SUFFISANTE	Qualité INSUFFISANTE

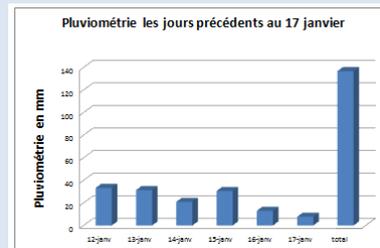
Les mauvais résultats observés depuis le mois de novembre doivent être mis en relation avec les fortes précipitations observées sur cette même période.



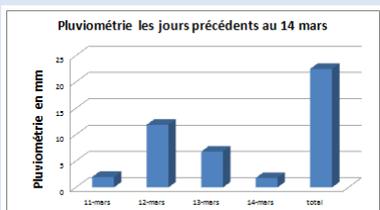
Sokoburu - 1509 *E.coli*/1020 entéro
 Flot bleu - 4368 *E.coli*/ 1020 entéro
 Uhabia - 2296 *E.coli*/ 3315 entéro
 La Barre - 7101 *E.coli*/ 1972 entéro



Sokoburu - 2072 *E.coli*/ 30 entéro
 Flot bleu - 1265 *E.coli*/ 15 entéro
 Uhabia - 4573 *E.coli*/ 371 entéro
 Grande plage - 2305 *E.coli*/ 46 entéro
 La Barre - 1274 *E.coli* / 92 entéro



Sokoburu - 1033 *E.coli*/ 161 entéro
 Flot bleu - 2263 *E.coli*/ 177 entéro
 Grande plage - 1752 *E.coli*/ 46 entéro
 Ilbaritz - 1007 *E.coli*/ 412 entéro
 La Barre - 5712 *E.coli*/ 2013 entéro





Enquêtes et concertation

- Prise de **contact** par mail et Téléphone avec nos référents

Retour récurrents → pluviométrie en cause

La précipitation et le ruissellement sont les principaux facteurs explicatifs.

Par exemple à Biarritz:

- mai: 180 déversements pour 336mm de pluie
- Juin sur 10 jours: 89 déversements pour 135 mm de pluie

- Compléments d'informations:

Lyonnaise des eaux, SAGE Côtier basque, Rencontre avec Mme Agnès DASSIE-CHABAULT (BUREAU D'ETUDES de Biarritz), commissions environnementales (SAGE, SDAGE).



Information et communication

- **Site web** Surfrider Foundation Europe (641 consultations)
- Communication directe par **mail** → bénévoles, Mairies et COPIL
- **Facebook**: 32 000 sympathisants chaque semaine.
- Parutions dans la **presse** écrite et tv : France Bleu Pays Basque, Sud Ouest, l'Autre TV.fr...

Projet communication:

- Parution Surf Report
- Projet de Flash code sur spot
- Appel à projet CRAQ sur le développement des TIC.



Retour sur le Port Vieux



• 11^{ème} spot du réseau de suivi de la qualité de l'eau sur la Côte basque (28 mars 2013)

• 8 prélèvements / 1 dépassement au regard de la circulaire DGS/EA4/2009/389 en application de la Directive 2006/7/CE



Jeudi 23 mai: *E.coli* - 1998
Entéro - <15

- Pas encore de classement possible selon DCE 2006/7
(12 prélèvements minimum)



Mobilisation du réseau de bénévoles

- **13 Watermen Testeurs actifs** tout au long de l'année
(jeunes, actifs, parents, pratiquants)



Recrutement par Facebook et site web Surfrider

- Formation systématique de tous les nouveaux bénévoles:



- Information et sensibilisation aux enjeux de la qualité de l'eau
- Animation de groupe de bénévoles
- Réunion bénévole (2/an) le **vendredi 28 juin**





Merci de votre attention

SURFRIDER
FOUNDATION EUROPE

Compte rendu Comité de Pilotage extraordinaire du réseau de suivi complémentaire de la qualité de l'eau

Le Comité de pilotage s'est déroulé le **mardi 16 juillet 2013, 16h30** au siège européen de Surfrider Foundation, 33 allée du Moura, Biarritz.

Personnes présentes :

- Darmendrail Mathieu, Kosta Garbia
- Dulin Geneviève, Agence Régionale de Santé
- Larrousset Albert, Maire de Guéthary
- Lebarbu Maéva, SAGE côtier basque
- Rebillard Jean-Pierre, Agence de l'Eau Adour Garonne Toulouse
- Sarrade Caroline, Conseil Général 64
- Templier Cendrine, Directrice adjointe de Surfrider
- Pichon Jérémie, Responsable du bureau Aquitaine de Surfrider
- Ariszaga Oihana, bénévole Qualité de l'eau Côte Basque de Surfrider
- Collinet Etienne, Chargé de programme Qualité de l'eau Côte Basque de Surfrider

Personnes excusées :

- Bareille Marie, Agglomération Côte Basque Adour
- Blaise Alain, Mairie de Bidart
- Bussone Stéphane, Mairie de Saint Jean de Luz
- Courrèges Corine, Laffontas Anne Francine, Mairie d'Anglet
- Gens Lionel, Communauté d'Agglomération Côte Basque Adour
- Landrin Christophe, Mairie de Biarritz
- Larquier Mathilde, Communauté d'Agglomération Sud Pays Basque
- Lavie Eric, Conseil Régional Aquitaine
- Laville Bernard, Mairie d'Hendaye
- Lebougre Carine, SIVOM Uhabia
- Mabille Nadia, Communauté d'Agglomération Côte Basque Adour
- Noussitou Michel, Agence Régionale de Santé

-Semeteys Elise, Mairie de Bidart

Ordre du jour du COPIL

- Proposition des nouveaux spots de prélèvement sur les zones d'activités nautiques
- Information et pédagogie sur le site internet de SFE et autour du réseau de suivi
- Processus de mise en ligne de l'information

Retranscription des interventions des différents interlocuteurs au cours de la présentation de M.Pichon et de Mme Templier.

Après une présentation des personnes présentes physiquement et par téléphone, **M. Pichon** rappelle que l'objectif du comité de pilotage extraordinaire est de présenter les résultats du travail effectué à la suite du précédent comité de pilotage tenu le 25 juin 2013, de faire force de proposition et de persévérer dans une démarche constructive.

Il rappelle aussi que le réseau de suivi de SFE a pour essence d'être complémentaire aux autres réseaux de suivi comme celui de l'ARS, non de « faire à la place de ».

Mme. Templier fait une présentation des personnes présentes. Elle ajoute qu'elle remplace Mme Van Den Broeck Nathalie, Manager Environnement en déplacement à Marseille.

M. Larrousset corrige un point du précédent compte rendu en expliquant que des analyses chimiques sont effectuées non pas par la Lyonnaise des Eaux mais par l'IFREMER et l'Etat.

→ Proposition de nouveaux spots de prélèvement

M. Pichon aborde le premier point de l'ordre du jour concernant la révision des points de prélèvement en expliquant que la nouvelle version a été élaborée conjointement avec les bénévoles Watermen Testeurs.

M. Larrousset soulève la question du point précis du prélèvement. Il propose que les informations sur la feuille de renseignements complémentaires soient mieux expliquées (pointillées, point de départ...)

Mme. Sarrade demande si l'extrémité du pointillé correspond bien au point GPS attribué à chaque spot.

M. Rebillard évoque la possibilité de faire une cartographie à plus petite échelle (territoire plus grand) pour mettre en relief les points de prélèvement de l'ARS et les nôtres.

M. Darmendrail explique que les points de prélèvement de l'ARS sont relativement mobiles. Il ajoute que les points de localisation GPS de l'ARS servent avant tout à la cartographie des zones étudiées.

M. Larrousset informe que suivant les marées le point de prélèvement de l'ARS situé entre les drapeaux de baignade fluctue.

Mme. Templier propose d'ajouter une croix au bout de la droite pointillée pour symboliser le point GPS correspondant au point de prélèvement.

Mme. Sarrade propose de rajouter le positionnement des drapeaux de baignade sur la cartographie afin de mieux différencier la zone de baignade du reste.

Mme. Lebarbu évoque un mauvais positionnement pour la zone de prélèvement de Cénitz (Guéthary). Ce dernier dépasserait la limite naturelle du Baldareta et se trouverait donc sur St Jean de Luz. Suite à cette

intervention, la proposition de déplacer le point de départ du prélèvement plus à gauche du Baldareta a été retenue.

M. Pichon explique que les bénévoles Watermen Testeur réunis la semaine dernière sont d'accord pour effectuer les prélèvements dans la nouvelle zone déterminée, même si tous ne sont pas de pratiquants d'activités nautiques.

Il ajoute que la sécurité de ces derniers est un impératif et qu'ils sont encouragés à ne pas se mettre en danger s'ils estiment que les conditions ne sont pas favorables. Ceci engendrera certainement une baisse relative du nombre d'échantillons réalisés (il est aujourd'hui de 98%)

M. Larrousset insiste sur la nécessité de la prise en compte des données pluviométriques plus précises par commune, car ces dernières peuvent changer d'une commune à une autre du simple au double. Il signale que ces informations sont disponibles à l'Agglomération Sud Pays Basque et qu'un conventionnement peut être utile pour disposer de ces informations.

Mme. Sarrade propose de retirer l'information pluviométrique de la fiche de renseignements, qui se révèle être hors compétence des bénévoles et que cette information ne soit traitée qu'en interne.

Mme. Templier explique que les données pluviométriques présentes sur la fiche ont aussi pour vocation de sensibiliser les bénévoles au lien existant entre la pluviométrie et la qualité de l'eau.

Mme. Sarrade ajoute que les autres informations présentes sur la fiche de renseignements rentrent dans la même logique de sensibilisation (informations visuelles...). Elle ajoute qu'il serait plus intéressant que le technicien de SFE complète ces informations. Elle ajoute aussi que nommer et identifier les cours d'eau quand il y en a serait un plus.

M. Larrousset évoque la difficulté de déterminer la présence de mousses ayant pour origine des détergents et propose de garder l'information « présence de mousse » sans cibler les détergents.

M. Darmendrail demande ce que produit SFE avec les informations complémentaires en soulevant la difficulté de leur traitement statistique lorsque les informations sont qualitatives.

Mme. Templier explique que ces données permettent la mise en contexte environnemental pour le bénévole et que ces dernières nous procurent des indications sur le milieu et n'ont pas vocation à être traitées.

Mme Dulin rapporte que certains points de prélèvement sont proches des zones de prélèvement de l'ARS au vu des localisations GPS.

Mme Templier propose que l'équipe de SFE vérifie la localisation des points d'échantillonnage pour corriger d'éventuelles erreurs. Elle ajoute aussi que la zone d'activité nautique et donc le lieu du prélèvement peut bouger en fonction de la marée mais qu'il se situe sur la zone d'activités nautiques.

M. Larrousset exprime son opinion concernant l'intérêt que revêt un travail en concertation et un croisement d'informations entre SFE et les membres du comité de pilotage.

Mme. Lebarbu souhaiterait que soit indiqué sur la fiche de renseignements si la plage est fermée ou ouverte lors du prélèvement.

M. Darmendrail demande si nous procédons aux prélèvements quand les plages sont fermées.

Mme. Templier répond qu'une fermeture de plage peut avoir pour cause une houle importante, condition recherchée des surfeurs et que dans ce cas aucun problème ne s'oppose au prélèvement. Elle ajoute que les prélèvements peuvent aussi avoir lieu avant la fermeture de plage dans la matinée.

Mme. Dulin explique que certains arrêtés municipaux, principalement pour les communes du Nord de l'agglomération n'interdisent pas les activités nautiques lors de fermetures de plages.

→ Pédagogie et information du site de SFE

Mme. Templier évoque la difficulté de communiquer sur le changement de prise en considération et de réglementation des plages en été et hiver. Elle ajoute que cette communication est un enjeu crucial que doit porter le copil à l'avenir.

Mme. Sarrade fait part du besoin d'aborder des questions de fond autour de la communication et de la gestion de périodes de crise. C'est un sujet complexe auquel nous ne trouverons pas de solution immédiatement.

M. Pichon évoque l'importance actuellement du nombre de personnes préoccupées par la qualité de l'eau en avançant qu'entre 5 à 15 personnes contactent SFE quotidiennement à ce sujet par téléphone et mail pour connaître les conditions de baignade.

Mme. Dulin informe que le CIR (Centre épidémiologique de Bordeaux) n'aurait constaté aucun problème de santé récurrent et d'ampleur lié à une exposition à une eau dégradée à ce jour.

M. Larrousset explique l'importance d'accueillir les avis des écoles de surf concernant la démarche de SFE.

M. Pichon approuve la remarque de M. Larrousset en ajoutant que certaines écoles de surf sont prêtes à communiquer sur les résultats et d'autres non.

M. Larrousset soulève les questions de qui informer et de comment procéder.

M. Pichon explique que communiquer sur le centre épidémiologique de Bordeaux permettrait de rassurer au sujet des nombreuses rumeurs qui sont colportées aujourd'hui et calmer le climat de crise de l'eau autour de la qualité de l'eau.

M. Darmendrail évoque une rumeur au Québec pour laquelle il ne faudrait pas se baigner au Pays Basque avant le 15 août.

M. Pichon explique que SFE travaille actuellement sur une FAQ (Foire Aux Questions) dont le but est d'informer et rassurer le public.

Mme. Templier explique que SFE travaille une trame informative accompagnant la lecture des résultats produits pour une meilleure compréhension de ces derniers sur le site internet. Notamment SFE n'a pas vocation à donner des informations en matière de santé publique. Cette compétence relève des communes et de l'ARS. Les résultats du réseau de suivi ont vocation à recueillir des informations sur le long terme sur des zones non suivies et pas se substituer au travail fait par les collectivités. Elle insiste sur l'importance de communiquer les résultats en rappelant bien le contexte de leur recueil.

→ Processus de mise en ligne de l'information

Mme. Sarrade insiste sur la nécessité de se mettre en contact avec les référents identifiés pour chaque commune lors de mauvais résultats.

Mme. Templier explique qu'il serait intéressant d'informer différemment en été et en hiver en indiquant que nous rentrons dans une phase de complémentarité en été avec l'ARS.

M. Larrousset demande à ce que SFE ne produise plus de classements annuels.

Mme. Sarrade ajoute que SFE n'a pas de compétences pour réaliser ces classements et que les gens peuvent avoir l'impression que la référence en la matière est SFE.

M. Larrousset explique que les gens peuvent ne pas savoir qui croire.

Mme. Templier rappelle que les prélèvements ont pour vocation de donner une indication sur la qualité de l'eau et pas de consignes ou de garanties sanitaires et que le classement permet d'avoir une vision annuelle comparable aux seules normes existantes que sont celles de la directive sur les eaux de baignade.

Mme. Lebarbu demande à ce que les termes de « suffisant » et « insuffisant » soient remplacés par « bon » et « mauvais ».

Mme. Dulin explique qu'il y a eu 290 fermetures préventives sur 34 plages à ce jour.

Mme. Sarrade explique qu'il faut composer au cas par cas avec les communes qui ne désirent pas voir les résultats de SFE publiés. Elle ajoute que la publication des résultats doit être accompagnée d'une communication et donner une indication sur un risque de pollution serait éventuellement plus pertinent que la donnée brute.

Mme. Lebarbu demande si une donnée révélant une pollution pour laquelle aucune explication n'est trouvée doit être publiée.

M. Pichon évoque le besoin de mettre en avant la complémentarité du travail effectué et l'intérêt de mettre un lien renvoyant vers les profils de baignade.

M. Darmendrail explique que les communes au Nord n'affichent pas les profils de baignade sur leur site web.

Mme. Lebarbu évoque la possibilité dans un tel cas de faire un renvoi vers les communes pour mettre en avant leur démarche active en matière de gestion.

Mme. Sarrade explique qu'il serait intéressant de communiquer sur les périodes exceptionnelles lorsqu'on en rencontre pour apporter des éléments de mise en contexte.

M. Pichon évoque la possibilité de communiquer sur le SAGE côtiers basques et le contrat de bassin.

M. Rebillard rappelle que l'aspect informatif du site internet est à reprendre en plus du processus de mise en ligne des résultats (logigramme), d'explication sur la réglementation.

Mme. Templier explique qu'il est important de relancer le réseau de suivi le plus rapidement possible.

M. Larrousset explique que le cadre réglementaire pour les zones d'activités nautiques n'existera qu'en 2020.

Mme. Templier explique que certaines rumeurs peuvent venir de personnes n'ayant pas de compétences et qu'il est impossible de contrôler les réseaux sociaux.

M. Larrousset explique que certains journalistes veulent prendre contact uniquement avec des techniciens et non plus avec des élus de peur d'avoir de mauvaises informations.

Il a été convenu que les dernières modifications des localisations GPS des points de prélèvements seraient validées par mail dans les plus brefs délais pour reprendre les prélèvements et analyses. Ainsi que la page web Surfrider du laboratoire Pays basque.

Les prochaines étapes sont les suivantes :

- La cartographie et la localisation des points de prélèvement sont validées par l'ARS.
- Prochains prélèvements à venir : les jeudi 25 juillet, 22 août, 29 août (fonction des disponibilités des bénévoles et salariés sur une période de congés).
- Des modifications vont être apportées en deux temps au site web de Surfrider:
 1. Les deux points suivants seront bien identifiés :
 - Les résultats SFE correspondent aux zones d'activités nautiques et indiquent la qualité de l'eau, non des garanties sanitaires.
 - Pour trouver des informations sur la qualité des eaux de baignade, l'intéressé sera redirigé vers les sites des communes et l'ARS.

Cette première étape sera réalisée au plus tard pour le 24 juillet.

2- SFE va reprendre le discours d'accompagnement du travail de réseau de suivi complémentaire de la qualité de l'eau et ce au début du mois de septembre au plus tard, par une mise en ligne d'informations complémentaires sur la page laboratoire Pays basque.

Annexe 2 : Fréquentation site internet page laboratoire côte basque

